

# STRATEGIE SECTORIELLE DE L'EDUCATION AU VANUATU 2007 – 2016

*Fondée sur le partenariat pour parvenir à  
l'autonomie grâce à l'éducation*

**Incorporant le plan organisationnel du ministère  
et le cadre des dépenses à moyen terme pour  
2007 - 2009**

Décembre 2006 – AVANT-PROJET – Document de travail



***“Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.”***

Article 26, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

## Table des matières

	Page
<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Aperçu d'ensemble du secteur</b>	<b>6</b>
2.1 Le cadre	6
2.2 Infrastructure et services	7
2.3 Structure du MEN	8
2.4 Programmes de développement actuels	9
<b>3. Vision, mission, buts, problèmes généralisés, et valeurs</b>	<b>14</b>
<b>4. Problèmes, défis et contraintes</b>	<b>17</b>
<b>5. Principes et stratégies</b>	<b>20</b>
5.1 Directives sectorielles et indicateurs	20
5.2 Stratégies principales à mettre en oeuvre	23
<b>6. Programmes principaux à moyen terme</b>	<b>32</b>
6.1 Programmes prioritaires	32
6.2 Connexions intersectorielles	33
6.3 Eléments d'incertitude dans le programme	34
<b>Annexes</b>	
Problèmes et contraintes	35
Proposition de nouveaux modèles de Komuniti Skuls, écoles d'éducation de base, collèges d'enseignement secondaire, école polytechnique du Vanuatu	41
Définition d'alphabetisation, d'aptitude en calcul et de compétences vitales dans le Pacifique	43
Sigles et abréviations	44

## 1. Introduction

Bienvenue à la dernière ébauche de la stratégie sectorielle de l'Education au Vanuatu (SSEV). Cet avant-projet de stratégie va être présenté au Comité consultatif pour le développement et au Conseil des Ministres pour quelques derniers commentaires et l'approbation de ses grandes orientations. Puis les initiatives de la SSEV qui ont été retenues en 2007 seront mises en oeuvre. Cela nous donnera le temps de poursuivre les travaux concernant des plans de travail et leurs coûts précis et de préparer la SSEV 2008 – 2017 pour soumission suivant les processus de planification et de budgétisation du gouvernement, et de permettre aux bailleurs de fonds d'évaluer la SSEV et de réfléchir à la façon dont ils pourraient mettre en commun des fonds destinés à une approche sectorielle globale à long terme dès 2008.

La SSEV s'appuie sur les points forts des plans précédents, mais embrasse aussi un nouvel avenir où les ni-Vanuatu prennent plus en charge l'ordre du jour du développement de l'éducation. Le thème de l'autonomie est important comme objectif principal du secteur de l'éducation et la manière de travailler au sein du ministère de l'Education. La SSEV est par ailleurs une réaffirmation ferme du droit à l'éducation. Sans avoir un niveau d'éducation minimum, les gens éprouvent des difficultés à exercer leurs droits civils, politiques, économiques et sociaux. L'éducation est cruciale pour protéger notre culture et notre identité et pour le développement individuel, communautaire et des secteurs productifs.

La SSEV constituera le nouveau plan décisif qui guidera les orientations et le développement du secteur de l'éducation. Et ce, par ce que :

- la SSEV est notre propre produit – elle a été conçue par des ni-Vanuatu et appartient aux ni-Vanuatu. Tout a été fait pour impliquer les parties intéressées, y compris des étudiants, des enseignants, des administrateurs, des parents, des chefs, des conseils provinciaux, des associations de femmes, des églises, des autorités pédagogiques, des entreprises et l'industrie, d'autres instances gouvernementales, et des hommes politiques. Au cours des neuf derniers mois, il y a eu des consultations au niveau des écoles, des provinces et à l'échelon national, culminant avec le premier Sommet du Vanuatu sur l'Education au mois de novembre. Certaines recommandations du sommet national ont été incorporées à cette dernière ébauche. D'autres seront présentées au sommet national sur le PRG en 2007.
- La SSEV traite de questions de direction et de performance à plus long terme (décrites comme étant jusqu'alors 'tabou' par le maître des cérémonies du sommet sur l'éducation). Ces 'grandes questions délicates' portent notamment sur la dualité du système d'enseignement, le bilinguisme, l'alphabétisation et les langues d'instruction, l'éducation de base obligatoire, la qualité de l'instruction, la pertinence des programmes scolaires, la décentralisation vers les provinces et les communautés scolaires, et enfin la sécurité et la salubrité des installations scolaires pour nos enfants.
- La stratégie se fonde sur des faits et des travaux de recherche. Le personnel du DEN a entrepris une analyse approfondie des données et rapports existants sur l'éducation au Vanuatu, et des recherches au sujet de bonnes pratiques à l'échelon international et des leçons tirées de l'expérience d'autres pays en développement et dans la région. Cette analyse a révélé des lacunes au plan de

l'information qui devraient pouvoir être comblées à l'aide d'un recensement scolaire national. Tout cela va apporter des données de base de référence par rapport auxquelles les progrès pourront être mesurés dans la réalisation de la SSEV.

- La SSEV a été conçue dans le cadre de la première approche sectorielle globale (ASG) adoptée au Vanuatu et comprend un engagement ferme à l'égard de nouveaux accords internationaux visant à rationaliser l'aide. Elle fait également partie de l'engagement du gouvernement à se tourner plus vers des cadres stratégiques et de dépenses à moyen terme. Elle comporte une vision à plus long terme de l'ensemble du secteur, tout en s'efforçant d'identifier les principales priorités que nous pouvons espérer, sans être irréalistes, concrétiser au cours des trois prochaines années.
- La SSEV adopte une vue intégrée de ce qui peut être réalisé par une meilleure utilisation des ressources existantes du gouvernement et du soutien de bailleurs de fonds et de partenaires au développement. Le ministère de l'Éducation est voué à diriger des processus d'ASG de l'éducation, à faire avancer la réforme et renforcer le secteur de l'éducation, et à travailler plus étroitement avec les instances gouvernementales et les bailleurs de fonds.

En élaborant la SSEV, il est apparu clairement que nous pouvons être fiers de bon nombre des points forts de notre système d'éducation et du dévouement et de l'inspiration de beaucoup de nos enseignants et dirigeants pédagogiques/éducatifs??. Nos efforts ont été réalisés avec le concours et le soutien de parents, de communautés, d'académies pédagogiques, de la société civile et du secteur privé par la voie du partenariat. Ces partenariats sont au coeur de notre planification. La SSEV s'appuie sur une réaffirmation essentielle de l'importance des partenariats dans la prise en charge et le renforcement du secteur de l'éducation.

Ces neuf derniers mois ont été très fructueux. En présentant cette ébauche de SSEV, il convient aussi de noter que les estimatifs de coûts et les plans de travail ne sont pas aussi pleinement élaborés ou aussi sophistiqués que maints bailleurs de fonds le souhaiteraient s'agissant de projets menés sous la direction d'un conseiller, mais ils sont plus exhaustifs et réalistes que ceux des premières ébauches. De même, il est reconnu que les bailleurs de fonds s'attendent à plus de renseignements sur les investissements antérieurs, actuels et futurs du gouvernement dans l'éducation. Notre personnel chargé des finances et des orientations a fait beaucoup de progrès, et le SPES et le SdF sont prêts à l'aider. Mais il nous faut plus de temps. Nous avons bénéficié de très peu d'assistance de l'extérieur comparé à la majorité des ASG. Il était certes tentant de faire venir des conseillers étrangers pour terminer ce travail, mais nous ne voulions pas amoindrir l'effort de prise en charge locale. Nous continuerons à renforcer les capacités locales dans ces domaines et à négocier avec les bailleurs de fonds pour qu'ils répondent à nos demandes d'assistance technique complémentaire que nous estimons être nécessaire.

L'éducation est un des outils les plus efficaces dont les sociétés disposent pour permettre aux gens de participer au développement économique et social durable et d'en partager les retombées bénéfiques. L'éducation est un droit fondamental de l'homme et de la femme. Or une réforme de l'éducation nécessite non seulement un engagement à long terme, mais aussi des résultats à court terme.

Nous vous invitons à nous accompagner dans notre périple.

Le ministre de l'Education  
L'Honorable Joe Natuman

Le Directeur général de l'Education  
Daniel Lamoureux

## 2. Aperçu d'ensemble du secteur

### 2.1 Le cadre

Le secteur de l'éducation comprend :

- Plus de 500 établissements, 797 écoles maternelles, et plusieurs établissements nationaux qui, sous la direction de comités et de conseils d'école et avec le soutien d'associations de parents-enseignants, dispensent des services éducatifs à plus de 65.000 élèves.
- Les sous-secteurs de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP), de l'enseignement à distance et de l'enseignement tertiaire.
- Des services nationaux tels que la formation des enseignants, les programmes scolaires, les examens, et le bureau national des bourses.
- Des groupes consultatifs nationaux, comme la Commission de l'Education nationale et le Conseil consultatif de l'Education nationale.
- La Commission de l'Enseignement.
- Les académies pédagogiques, notamment les églises qui sont enregistrées pour prendre en charge certaines écoles.
- Le Département de l'Education et les six bureaux provinciaux de l'Education et leurs Conseils d'administration qui assurent la direction, la gestion, le suivi et l'évaluation du secteur.

Le MEN est le plus gros pourvoyeur de services et employeur du Vanuatu. Pour le compte de l'Etat, il est chargé de s'occuper des aspects éducatifs des Buts du développement du millénaire et des conventions internationales comme l'Education pour Tous et le respect des droits de l'enfant. Cela comprend l'engagement du gouvernement de parvenir à l'enseignement primaire universel complet (EPUC), d'améliorer l'alphabétisation et de développer des aptitudes pour les secteurs productifs (en zone rurale et urbaine). Le MEN doit faire face aux défis que représentent une démographie galopante, des exigences et des attentes croissantes des parents, des élèves et des communautés, ainsi que de l'économie conventionnelle. Le MEN est le plus vaste et le plus complexe des ministères, avec des services fournis dans tout l'archipel. Ceci implique des défis et des coûts particuliers pour soutenir et surveiller les services et l'infrastructure des écoles dans les zones rurales et dans les endroits reculés.

Récemment, le MEN a été prié d'assumer la direction en ce qui concerne l'élaboration d'un plan national de développement des ressources humaines (DRH). Cette requête a été accueillie favorablement car cela permettra de donner un orientation stratégique aux programmes boursiers et d'harmoniser les stages et les programmes scolaires et les processus de prise de décision avec le développement des secteurs productifs du Vanuatu. Le MEN est le véhicule de l'engagement du gouvernement auprès de l'Université du Pacifique Sud (UPS).

Le MEN représente activement le gouvernement au Conseil de l'UPS et au Conseil d'administration du Collège maritime du Vanuatu (CMV) et de temps en temps il est sollicité pour contribuer à la planification nationale de développements tels que le Collège agricole du Vanuatu. Le MEN est en outre supposé travailler en collaboration avec le secteur non gouvernemental, encourager et soutenir les ONG,

la société civile, et d'autres agences pour partager certaines des responsabilités et quelques-uns des coûts des services éducatifs.

## 2.2 Infrastructure et services

En collaboration avec les Académies pédagogiques et d'autres agences, le MEN est responsable des installations suivantes :

*Tableau No. Un : Infrastructure dans le secteur de l'éducation*

Ecoles préscolaires (maternelles)	797
Ecoles primaires	443
Etablissements secondaires et techniques	78
L'Institut de Technologie du Vanuatu	1 plus deux nouveaux centres provinciaux d'EFTP qui sont des antennes de l'ITV, l'un à Luganville, l'autre à Tanna
L'Institut de Formation des Enseignants du Vanuatu	1
Le Centre de documentation et de recherche pédagogiques	1
La Section des Examens et des Evaluations	1
La Section de coordination de la formation et des bourses	1
La Commission des Enseignants	1
Le Département de l'Education	1
Les bureaux provinciaux de l'Education	6
Le Centre national de l'UNESCO	1
UNEVOC ?????	1

Le nombre de maternelles et d'écoles varie d'une année à l'autre, au fur et à mesure qu'elles sont lancées, puis fermées par leurs propriétaires. 44,2% des écoles sont situés sur des terres coutumières, 27% appartiennent à l'Etat, 12% appartiennent à d'autres agences et, à présent, il n'existe pas de données disponibles pour le restant. Les litiges fonciers créent des problèmes pour certains établissements.

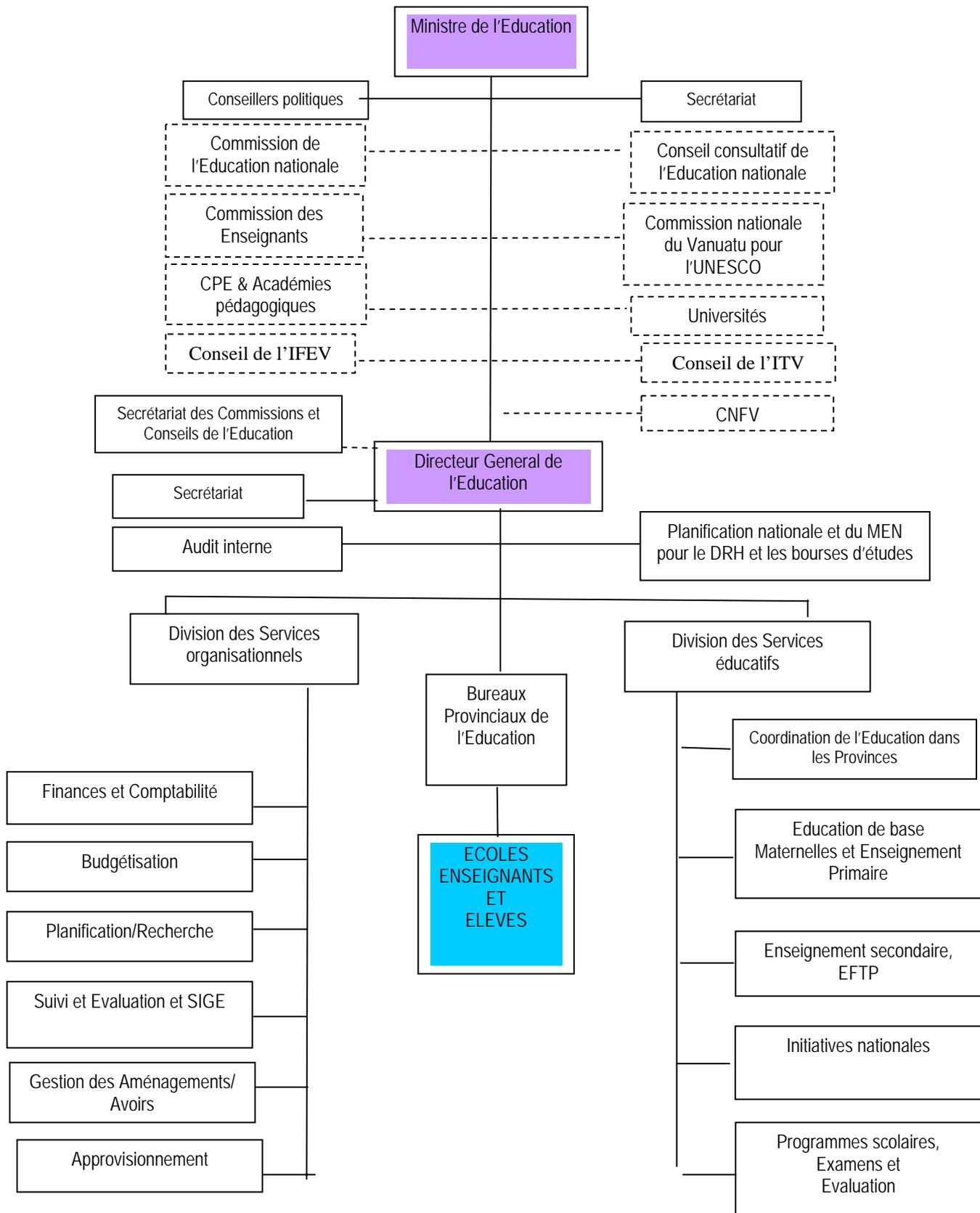
Les principaux services et produits fournis sont les suivants :

- Services d'enseignement et d'apprentissage
- Production, entretien, publication et distribution des programmes scolaires et de la documentation pédagogique afférente
- Evaluation interne, examens nationaux, procédés de sélection des élèves et de comparaison à des points de référence régionaux
- Recrutement des enseignants, déploiement, formation préalable et continue, et supervision
- Services financiers et de vérification comptable
- Construction, entretien, réparation et ameublement des écoles
- Achat et distribution de fournitures et de matériel scolaires
- Inscription des académies pédagogiques et des écoles

- Programme de bourses.

## 2.3 Structure du ministère de l'Éducation

Fig. 1 Aperçu de la structure remaniée



Cette restructuration du ministère de l'Education a été présentée le 13 novembre à la Commission de la Fonction publique pour approbation. La nouvelle structure proposée est compatible avec la SSEV. Les fonctions et ressources essentielles seront progressivement décentralisées du Département de l'Education à Vila aux six bureaux provinciaux de l'Education. Les cinq postes de directeur seront ramenés à deux et une nouvelle section de DRH sera créée, avec un agent principal de l'Education à la tête. Il est espéré que ces trois postes supérieurs pourront être annoncés et pourvus d'ici février et que la majorité des autres postes seront pourvus d'ici juillet 2007.

## **2.4 Programmes de développement actuels**

Une analyse des financements disponibles dans le secteur de l'Education montre que :

- Annuellement, l'Etat contribue à près de 1,9 milliards de vatu au secteur de l'Education. Cela représente, comparativement parlant, environ 23% des dépenses totales du gouvernement et environ 5,6% du PIB.
- C'est beaucoup, comparé à d'autres pays insulaires du Pacifique, mais il faut savoir que près de 90% de ces fonds sont dépensés pour les salaires et les coûts associés. Il n'y a pas assez de fonds pour les services fondamentaux tels que livres, eau potable, sanitaires dans les écoles, formation de puéricultrices, entretien des écoles.
- Depuis l'indépendance, le développement du secteur de l'Education a été essentiellement, et généreusement, financé et stimulé par des bailleurs de fonds et des partenaires au développement, ainsi que des conseillers internationaux.
- Il n'y a pas eu assez d'harmonisation ou de coordination des activités de ces bailleurs de fonds. De ce fait, le secteur de l'Education s'est développé sur la base des différents programmes des bailleurs de fonds, et de leurs procédures et systèmes parallèles, au lieu d'avoir une stratégie nationale du gouvernement pour le secteur de l'éducation. Le personnel de l'éducation a passé son temps et dépensé son énergie à répondre aux besoins des projets de donateurs et des conseillers. La prise en charge locale, l'autonomie et la confiance en ont été amoindries. Il continue d'y avoir des chevauchements et du gaspillage.
- Les fonds ont été gérés par les équipes et les conseillers des projets de donateurs, et non pas mis en commun ou mis à la disposition du MEN dans le cadre d'un soutien budgétaire.
- En dépit du soutien généreux de l'Etat et de donateurs, les cibles stratégiques essentielles ne se concrétisent pas. Par exemple, parvenir à un enseignement primaire universel, un niveau d'alphabétisation plus élevé, de l'eau potable et des sanitaires pour les écoles.
- Il n'y a guère eu d'évaluation de l'impact des interventions de donateurs, pour la plupart entraînées par les donateurs/ conseillers, et le personnel local n'a pas eu l'occasion d'en tirer beaucoup de leçons.

Cela ne signifie pas que les efforts des donateurs ne sont pas louables ou appréciés. Au contraire, en fait, il est crucial de continuer à recevoir le soutien de donateurs dans ce secteur. La responsabilité pour ces problèmes doit être partagée.

Compte tenu des accords internationaux concernant les principes de rationalisation de l'aide, le moment est venu pour le Vanuatu d'assumer la direction de la stratégie du secteur de l'Education et de coordonner les apports des donateurs et de mettre en commun tous les fonds de l'Etat et des donateurs suivant de nouvelles modalités de financement, en utilisant les systèmes du gouvernement et du MEN et en confiant la gestion au MEN. Le chapitre six de cette SSEV est axé sur une nouvelle orientation du programme de développement du secteur de l'Education.

Le tableau ci-dessous constitue un résumé du programme de développement actuel dans l'Education, entièrement financé par des bailleurs de fonds. Les montants ont été estimés sur la base des meilleurs renseignements obtenus des bailleurs de fonds et des registres du MEN. Comme ces fonds ne sont pas, pour la plupart, remis sous forme d'aide directe au budget, il est difficile pour le MEN de retracer ce soutien avec précision.

Tableau No. Deux : Programmes de développement actuels

Programme	Source de financement externe	Description	Durée	Total (millions de vatu)
<b>VSSEP</b> (Projet d'extension des établissements secondaires)	AusAID	VSSEP vise à étendre l'enseignement secondaire pour accueillir le nombre croissant d'élèves et répondre à la demande de diplômés universitaires. Le projet est mené de façon à multiplier les possibilités de contrats pour des petites entreprises de construction et développer ainsi l'industrie du bâtiment dans le pays. Fournitures et matériel scolaires sont également fournis.	2004- Octobre 2006	640
<b>TVET / EFTP</b> (Enseignement et formation technique et professionnelle)	AusAID	Le programme d'EFTP couvre les composantes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'apprentissage pour le secteur conventionnel de l'économie</li> <li>• Renforcer l'apprentissage pour le développement rural et provincial</li> <li>• Renforcer le CNFV</li> <li>• Renforcer le MEN et le MDJF.</li> </ul>	2005 - 2011	1,040
<b>Introduction de l'ASG</b>	AusAID	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification / renforcement des capacités de l'éducation à long terme</li> <li>• Initiatives de la SSEV, seront arrêtées en septembre 06</li> </ul>	2006-7	80
<b>Bourses, bénévoles, et petites subventions</b>	AusAID	AusAID offre aussi des petites subventions et des bourses, et finance des bénévoles et des jeunes, 'ambassadeurs de la jeunesse'.	2005/6	260,000
<b>Edutrain y compris soutien pour la planification des ASG</b>	EC / CE	A pour objectif d'ensemble d'aider au développement des ressources humaines au Vanuatu. Et pour but de mettre en oeuvre le programme d'extension de l'éducation de base aux 7e et 8e années. Les cinq domaines principaux visés sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE)</li> <li>• Réhabilitation des bureaux provinciaux de l'Education pour répondre aux</li> </ul>	2005-8	621

		<p>besoins de la décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la formation d'instituteurs à l'éducation de base en 7e et 8e années par le biais d'un système de formation continue en cours d'emploi</li> <li>• Appui à la publication et la distribution du programme scolaire remanié pour les 7e et 8e années. Appui à l'introduction d'un nouveau programme scolaire pour les aptitudes fondamentales</li> <li>• Amélioration de l'infrastructure dans certaines écoles données</li> </ul> <p>En 2006, un conseiller technique a été fourni pour huit mois dans le cadre du projet pour aider le DG à planifier l'ASG et la SSEV.</p>		
<b>VATET</b>	EC / CE	Le projet VATET vise à renforcer le secteur du tourisme et de l'hospitalité par la construction d'un centre national de formation dans le tourisme et l'hospitalité à l'ITV et à renforcer le programme d'études, les enseignants, les liens avec l'industrie et les programmes pour les zones rurales.	2004-7	354.5
<b>SERP</b>	EC / CE	Comprend l'établissement, la promotion et le renforcement des vérifications internes et le renforcement des contrôles financiers au sein du MEN et du secteur de l'éducation.	2005-6	21.45
<b>Programme d'aide à l'éducation et mise en place de l'ASG</b>	NZAID	<p>Le PAE a pour but d'aider le gouvernement à améliorer de façon durable la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans le primaire et le premier cycle du secondaire. Il a pour objectifs d'apporter au MEN des conseils, de l'aide et une expertise technique en vue de favoriser le développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des effectifs essentiels dans le secteur de l'éducation</li> <li>• Des programmes scolaires, de la documentation pédagogique et des examens</li> <li>• De la documentation et de la formation en langue anglaise</li> <li>• Du principe de l'afflux de livres</li> <li>• De l'IFEV</li> <li>• De logiciels pour le SIGE</li> </ul> <p>In 2005, NZAID (Agence d'aide néo-zélandaise) a parrainé une mission d'étude aux Iles Salomon pour l'ensemble du gouvernement pour examiner l'ASG de l'Education. En 2006, des fonds ont été affectés à l'appui des consultations sur la SSEV à l'échelon provincial et national, ainsi que dans les écoles.</p>	2003 – June 2007	365
<b>NZAID Bourses et petites subventions</b>		NZAID apporte aussi son concours par le biais de ses programmes de petites subventions et de bourses.		150.5
<b>Projet PASEV</b>	France	Le projet PASEV vise à aider par la mise en place de systèmes informatiques pour la gestion (OPAD) dans les collèges et la	2003-6	19.5

		formation nécessaire pour leur exploitation. Il soutient en outre le perfectionnement de six formateurs d'enseignants nationaux.		
<b>Divers, y compris mise en place d'ASG</b>	France	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien au personnel de direction et administratif du Lycée Antoine de Bougainville; subvention annuelle et bourses au Lycée Français de Port Vila,</li> <li>• Soutien à la langue française par l'enseignement du français langue étrangère, la formation d'enseignants et de la documentation pédagogique</li> <li>• Subventions à l'IFEV dans le cadre des accords de coopération entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie</li> <li>• Subventions à l'ITV et bourses d'études pour les Lycées de formation technique et professionnelle en Calédonie</li> <li>• Subventions et bourses diverses</li> <li>• Quelques CT/ enseignants, et notamment un CT près le DG</li> <li>• Fonds et CT pour le recensement national des écoles dans le cadre de l'ASG et des recherches pour la SSEV</li> </ul>		106.3
<b>Appui au Secteur Educatif</b>	France et AFD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement et réponse aux priorités éducatives identifiées conjointement dans la SSEV.</li> </ul>	2006 - 2010	350
<b>Mise en place de l'ASG</b>	Banque Mondiale/ IA EPT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détachement d'un expert international en évaluation des coûts de l'éducation</li> <li>• Proposition de détachement d'un planificateur international de l'éducation pour une mission de courte durée</li> </ul>	2006 – 7	
<b>Divers - Maths, musique, EP, et bénévoles</b>	Japon	<p>Le Japon apporte de l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par des bénévoles et un coordonnateur</li> <li>• Pour le renforcement de l'enseignement des maths au niveau primaire, par une formation des enseignants, des manuels pour enseignants et une formation de formateurs</li> <li>• Une petite subvention en 2005 pour la construction et l'ameublement de salles de classe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu / occasionnellement</li> </ul>	Pas connu
<b>Programmes d'aide et de bienfaisance à l'enfance et de protection des enfants</b>	UNICEF	<p>Assistance fournie par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'école pilote d'accueil des enfants à Tanna</li> <li>• D'un appui à la formation pour les coordonnateurs préscolaires, d'activités sur le terrain et de perfectionnement des maternelles modèles dans les 6 provinces</li> <li>• Programme de protection des enfants dans trois provinces, y compris activités de sensibilisation du public et production de documentation</li> <li>• Instituteurs bénévoles en maths, musique, et EP</li> </ul>		21.7
<b>Projet de perfectionnement de</b>	PRIDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe de l'instruction à distance.</li> <li>• Expert-conseil local fourni pour conseiller sur les choix de politique</li> </ul>	2006 --7	13.5

<b>l'enseignement primaire (PPEP) / Primary Education Improvement Project (PEIP)</b>		linguistique. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre au point et piloter un régime d'apprentissage libre et à distance, remaniement du programme des cours pour instituteurs sur 2 ans à l'IFEV pour l'adapter à un modèle d'apprentissage à distance à partir de l'école.</li> <li>• Contribution au SIGE en obtenant et en pilotant une technologie permettant une saisie directe de données au niveau provincial et en reprenant et en améliorant les paramètres de base de recensement des écoles.</li> </ul>		
<b>Leftemap Renforcement des CFR</b>	Peace Corps	Partenariat en vue de former et d'apporter un soutien sur le terrain aux enseignants s'occupant de l'alphabétisation des petits et de mettre au point des évaluations diagnostiques, de la documentation locale (avec le soutien d'EduTrain)  Partenariat pour renforcer les CFR.	2005 -11	Pas connu

Le secteur éducatif est doté d'un très grand nombre de conseillers et de bénévoles financés par des bailleurs de fonds. Dans la SSEV on cherche à exploiter plus stratégiquement ces conseillers et ces bénévoles pour s'assurer que le secteur éducatif ne dévie pas de la voie convenue et que les ni-Vanuatu ne sont pas privés des opportunités d'apprendre à prendre en charge eux-mêmes leur système d'éducation, y compris en tirant des leçons de leurs erreurs. Aux termes de la SSEV, le MEN va chercher à associer un conseiller / bénévole local à chaque conseiller / bénévole international. Le tableau ci-dessous indique, de façon approximative, le nombre de conseillers et de bénévoles envoyés par des donateurs travaillant dans différents domaines du secteur éducatif.

*Tableau No. Trois : Conseillers et bénévoles dans le secteur éducatif en 2006/2007*

<b>Bailleur de fonds / Partenaire au développement</b>	<b>Rôle en bref des conseillers/ bénévoles</b>	<b>Nombre</b>
AusAID	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux à l'EFTP</li> <li>• Conseillers locaux à l'EFTP</li> <li>• BAI</li> <li>• AJA</li> <li>• PACTAF</li> </ul>	5 3 2 3 3
CE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux à EDUTRAIN</li> <li>• Conseillers locaux à EDUTRAIN</li> <li>• Conseiller international au SERP</li> </ul>	3 1 1
France/ AFD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux</li> </ul>	6 plus CTS de Calédonie
NZAID	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux</li> </ul>	2 (SIGE). 13 CTS (PAE)
Japon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux</li> <li>• Bénévoles internationaux</li> </ul>	1 13
Peace Corps	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux</li> </ul>	?
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux</li> </ul>	1
PRIDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers internationaux</li> </ul>	1

## **3. Vision, Mission, Buts et Valeurs**

### **3.1 Vision**

Nous avons pour vision un système d'éducation qui soit attentionné, qui apporte à chaque jeune personne les aptitudes, les valeurs et la confiance nécessaires, à vie, pour pouvoir être autonome et contribuer au développement du Vanuatu, et qui fonctionne en partenariat avec toutes les parties prenantes afin d'avoir des écoles bien gérées.

### **3.2 Mission**

Notre mission consiste à fournir une éducation axée sur les élèves, qui soit accessible, pertinente, durable, adaptable et de bonne qualité, afin de garantir à chaque jeune personne :

- Une éducation préscolaire et de base jusqu'à la 8e année, où elle apprendra à lire et à écrire, le calcul, des compétences vitales et des aptitudes à la survie, le respect de notre histoire et de notre culture, ainsi que le respect des droits de l'homme ;
- De plus amples possibilités d'accéder à l'enseignement secondaire, technique, tertiaire et aux études supérieures ;
- Un soutien aux parents et aux communautés pour qu'ils puissent s'impliquer dans leurs écoles et les gérer ;
- Un système d'enseignement bien géré et responsable, axé sur le développement des ressources humaines du Vanuatu, et qui vise à améliorer les opportunités pour apprendre, vivre et travailler, et permettre aux jeunes gens de contribuer aux secteurs productifs, tant dans les zones rurales que les zones urbaines.

### **3.3 Aboutissements scolaires au terme du cycle de l'éducation de base**

Tous les élèves qui réussissent à passer leur 8e année seront capables de contribuer au développement au sein de leur famille et de leur communauté et de poursuivre leurs études ou d'y revenir plus tard. Ils auront les aptitudes suivantes :

- Ils sauront lire et écrire
  - dans leur langue vernaculaire, et
  - seront capables de communiquer en anglais et en français
- ils seront aptes au calcul ; et
- posséderont des compétences vitales, telles que :
  - connaissances et compétences traditionnelles
  - santé et nutrition
  - confiance en soi et discipline de soi fondamentales
  - aptitudes pratiques propres à un développement durable et à une existence en zone rurale, notamment en matière de sécurité alimentaire
  - aptitudes gestionnaires pour pouvoir générer et gérer de l'argent

### **3.4 Aboutissements scolaires au terme du secondaire et de l'EFTP**

Tous les élèves qui réussissent à passer la 12e année voire les années supérieures, seront capables d'obtenir un emploi dans les secteurs conventionnels de l'économie ou dans l'administration, de se mettre à leur compte et exploiter les possibilités de générer des revenus, ou alors de poursuivre des études supérieures, car ils auront des compétences en matière de :

- communication et maîtrise de leur langue vernaculaire, de l'anglais et du français
- mathématiques et sciences
- d'affaires et de gestion d'entreprise
- d'ordinateurs et d'informatique
- confiance en soi et d'auto-gestion et d'apprentissage à vie
- compréhension du monde du travail, des choix de carrière et de stage, et des compétences spécifiques susceptibles de leur permettre de contribuer aux secteurs productifs, telles qu'identifiées dans le plan national de DRH.

### **3.5 Aboutissements scolaires au terme d'études supérieures**

Les étudiants qui réussissent à obtenir un diplôme, une licence ou une maîtrise seront en mesure d'obtenir un emploi dans les secteurs conventionnels de l'économie et dans l'administration. Avec l'expérience, et en se recyclant régulièrement, ils pourront s'assurer de leur avancement, progresser à des postes de direction et de responsabilité au sein du gouvernement, et trouver de nouveaux moyens et des possibilités de développement économique et social

### **3.6 Buts 2007 - 2016**

1. Réaliser l'enseignement primaire universel complet, renforcer l'alphabétisation, les langues, le calcul, et élaborer un programme préscolaire national et un programme de formation des enseignants préscolaires (puéricultrices)
2. Continuer à étendre et à améliorer l'enseignement secondaire, technique et supérieur bilingue, qu'il soit abordable financièrement, et corresponde aux normes nationales et internationales.
3. Etablir des programmes scolaires, une documentation pédagogique et des systèmes d'évaluation plus pertinents et accessibles
4. Fournir des enseignants qualifiés, productifs et bien encadrés à toutes les écoles et renforcer la compétence professionnelle des enseignants
5. Amener l'enseignement, la gestion et les aménagements de toutes les écoles à un niveau minimum durable, pour qu'elles puissent offrir un environnement didactique sûr et soigné et s'efforcent d'améliorer continuellement leurs services
6. Renforcer l'efficacité, la productivité, la responsabilisation, la transparence, la gouvernance et la décentralisation du système d'éducation et renforcer les capacités en vue d'avoir une gestion axée sur les résultats à tous les niveaux

7. Renforcer les partenariats à l'échelon national, provincial et local et doter les communautés des écoles des moyens nécessaires.

### **3.7 Questions touchant tout le secteur**

- Accès et égalité : des mesures ciblées pour résoudre les inégalités d'accès et d'accomplissements, avec une attention particulière accordée aux femmes, à la réduction de la pauvreté, aux zones rurales et aux endroits reculés, aux personnes handicapées et aux jeunes dans des lotissements urbains.
- Communication et participation : une approche qui veut améliorer la communication et la participation dans l'ensemble du secteur.
- Viabilité et façon de faire du Vanuatu : respect des langues, de la culture, de l'histoire et du savoir indigène. Des solutions locales à des problèmes locaux en encourageant l'autonomie et en rationalisant l'aide.

### **3.8 Valeurs**

- Elèves et écoles en première place
- Transparence, justesse, égalité et respect
- Professionnalisme et responsabilisation, axés sur les résultats
- Ancré dans ce que la culture ni-Vanuatu a de mieux et ouvert à la connaissance du monde
- Une approche basée sur l'esprit d'équipe / de famille.

## **4. Problèmes, défis et contraintes**

Le MEN a cerné toute une série de problèmes qu'il faudrait résoudre à plus long terme, d'ici 2016. Ces problèmes ne doivent pas servir à diminuer ce qui a été accompli et l'engagement du MEN et de nombreux enseignants et administrateurs qui ont travaillé dur. Grâce à l'ASG, le ministère s'est rendu compte de l'importance de parler franchement et ouvertement de problèmes. Cela permet d'arriver à s'accorder sur les problèmes et de s'engager d'un commun accord à essayer de trouver les solutions qui conviennent. Une liste complète des problèmes apparaît sous forme de tableau à l'Annexe Un. Un résumé en est présenté ici, avec l'accent mis sur les priorités à retenir pour la période 2007 à 2009.

### **4.1 Quatre grands défis**

Compte tenu des ressources et de la capacité limitées qui sont disponibles pour le secteur éducatif, il est important d'adopter une approche stratégique et de s'attacher à résoudre un petit nombre de problèmes en priorité. Pour la période 2007-2009, voici les quatre problèmes qu'il s'agira de traiter en priorité :

- Les BDM, à savoir l'enseignement primaire universel complet et l'alphabétisation, qui, dans les circonstances actuelles, ne seront probablement pas réalisés au Vanuatu, ajoutés à la question de la ou des langues d'instruction qu'il faut résoudre, et une stratégie pour mettre en place des écoles bilingues.
- Le renforcement de l'enseignement sur le plan de la qualité et de la pertinence, grâce à des enseignants plus qualifiés et compétents, des programmes de cours mieux adaptés, un plus grand nombre de livres et de documents pédagogiques, et de meilleurs aménagements scolaires.
- Une plus grande attention portée au niveau du secondaire et de l'EFTP, avec la mise au point d'un plan national de développement des ressources humaines, un appui aux secteurs productifs, et un accès plus égalitaire.
- Une efficacité plus élevée et un plus grand nombre de partenariats au sein du système par un renforcement de la capacité au niveau institutionnel et communautaire, la décentralisation, la fusion d'écoles, la fermeture d'écoles et de sections qui ne sont pas viables, et le réexamen de l'attribution des crédits.

Les données suggèrent que seuls 74% des enfants ayant l'âge d'être scolarisés dans le primaire sont inscrits à l'école, et tous ne terminent pas le niveau 5. Pour réaliser les buts de développement du millénaire en ce qui concerne l'enseignement primaire universel et l'alphabétisation, il faut prendre en compte un certain nombre de questions de politique éducative. A présent, la politique du gouvernement n'est pas de rendre l'éducation de base obligatoire et il n'existe pas d'initiatives permettant d'identifier tous les enfants non scolarisés et de les amener à s'inscrire. Bien que l'instruction payante soit interdite dans les écoles primaires, d'autres frais y sont prélevés et les enfants qui ne peuvent pas payer sont expulsés. Malgré l'importance de l'éducation dès le plus jeune âge, le gouvernement laisse le soin à d'autres d'en assumer la responsabilité, et il n'existe pas d'impératifs concernant un programme scolaire national ni de conditions de qualification des puéricultrices. Le système de la dualité de l'éducation hérité de l'époque coloniale n'a pas su aboutir à de bonnes aptitudes à lire et à écrire, à susciter une fierté des langues vernaculaires, ni encourager le bilinguisme. Bien que, dans un premier temps, le coût de la transition vers un seul système multilingue soit élevé, à plus long terme cela deviendra plus

abordable. Or il faudrait accélérer ce processus. A l'autre extrême, le manque de possibilités d'instruction pour les adultes et de programmes de sensibilisation des parents a un impact négatif sur les taux d'alphabétisation et les aptitudes de vie chez les jeunes de plus de 15 ans.

**La qualité et la pertinence de l'éducation** présentent également des défis de taille. Nous devons faire plus pour impliquer les enseignants dans le renforcement du secteur éducatif. Ce sont eux qui ont un rôle clef à jouer dans le changement et la qualité. Il faut relever la compétence professionnelle des enseignants, ainsi que leur productivité, tout en se préoccupant de l'efficacité de la Commission des Enseignants en sa qualité d'employeur et des tristes conditions de logement des enseignants. La formation préalable revient trop cher et il y a trop d'enseignants qui ne sont pas qualifiés. Les enseignants dans les zones rurales et les endroits isolés sont défavorisés en termes d'accès à une formation continue et à des services d'encadrement. Il faut mettre fin à la pratique illégale des punitions corporelles. Il faut en outre s'occuper d'autres questions institutionnelles qui ont un impact sur la qualité de l'enseignement, par exemple la nécessité de séparer l'encadrement et la supervision des enseignants des fonctions de vérification et de conformité. Il y a un gros effort à faire pour élargir et renforcer les procédés d'élaboration des programmes scolaires pour être sûr que les programmes sont pertinents et équilibrés. Il y a lieu de rationaliser la séparation des structures d'élaboration des programmes de cours et d'examen, et de renforcer ces fonctions. A présent, les aménagements scolaires ne satisfont pas aux normes minima. L'entretien et la réfection des écoles représentent un énorme défi, et onéreux de surcroît. Pour la plupart, les écoles ne disposent pas d'un approvisionnement en eau ou en électricité suffisant, ni de moyens de communication par téléphone, radio ou fax, ni de transport. Il y a une pénurie aiguë de ressources pédagogiques telles que livres, fournitures scolaires, matériel et outillage de base. Il faut doter les communautés, les conseils et les comités d'école, les associations de parents-enseignants, les directeurs d'écoles et les enseignants des moyens nécessaires pour prendre réellement en charge leurs écoles en tant qu'établissements attentionnés et responsables axés sur les élèves.

**L'enseignement secondaire, EFTP, études supérieures et bourses d'études** fonctionnent actuellement sans être guidés par un plan national de développement des ressources humaines. Ces sous-secteurs doivent s'attacher à favoriser davantage les secteurs productifs (en zone urbaine et rurale), et il faut faciliter l'accès à ces niveaux d'éducation, surtout pour les pauvres. Le taux de transition du primaire au secondaire est faible, avec des inscriptions brutes de 32% seulement dans le secondaire et encore moins à l'EFTP et au niveau des études supérieures. Qui plus est, les possibilités d'accéder à l'enseignement secondaire et à l'EFTP ne sont pas réparties très justement d'une province à l'autre, entre zone rurale et zone urbaine, et entre garçons et filles. Il n'y a pas assez de professeurs qualifiés dans le secondaire, tandis que le programme des cours est resté très traditionnel, s'adressant plutôt à un nombre limité d'élèves portés sur les études académiques. Il est nécessaire d'avoir un plus grand nombre de programmes de cours d'EFTP et de technologie, répartis dans les provinces et dans plus d'endroits pour satisfaire aux besoins présents et futurs des élèves et de la nation. Il n'y a pas d'obligation à se faire immatriculer en tant que pourvoyeur d'EFTP, et seul un programme de cours a été homologué par le CNFV. Il nous faut renforcer le CNFV pour assurer un suivi de la qualité dans le sous-secteur de l'EFTP, explorer les possibilités d'un système de

mise en apprentissage, diversifier les programmes de diplômes, renforcer les épreuves pratiques et partager des responsabilités avec le secteur des affaires. Nous avons trop d'établissements tertiaires distincts et indépendants, et manifestement ils ne sont pas viables à terme.

Un autre problème vient de ce que beaucoup de bailleurs de fonds interprètent les accords internationaux comme limitant leur aide à l'éducation de base. Or, la planification nationale de notre gouvernement (et toutes nos consultations) accorde aussi la priorité à la formation pour les secteurs productifs. La SSEV donne la priorité à l'éducation de base, mais comprend aussi une assistance ciblée pour l'enseignement ultérieur, qui contribue aux secteurs productifs et à la croissance économique.

Il y a toute une gamme de questions institutionnelles qu'il convient de résoudre pour améliorer l'efficacité et les capacités dans le système éducatif. A présent, le secteur éducatif est par trop centralisé et se distingue par un préjugé en faveur des zones urbaines. Il faut décentraliser l'administration et l'encadrement des écoles, ainsi que l'affectation des enseignants et la procédure disciplinaire. Cette décentralisation doit être accompagnée d'une répartition nouvelle des fonds et des moyens du DEN. Les bureaux provinciaux de l'éducation et les académies pédagogiques ont besoin d'être renforcés. Beaucoup d'écoles sont trop petites et mal placées. Les salaires absorbent plus de 90% des crédits à l'éducation. Les rapports élèves/enseignants sont faibles, les taux de redoublement et d'absentéisme trop élevés, et les élèves ne bénéficient pas des heures de contact pédagogique stipulées selon la politique nationale et les normes minima internationales. Les coûts unitaires sont élevés. Il y a lieu d'explorer des modèles d'écoles plus viables et abordables financièrement. A l'échelon national, il faudrait procéder à des fusions pour parvenir à des modèles plus abordables et viables financièrement. Il y a beaucoup de choses que l'on peut faire pour améliorer l'échange d'information et sensibiliser le public concernant l'importance de l'éducation et les grands problèmes de l'éducation. Un système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) doit être mis en place d'urgence. Il faudra recourir à l'aide d'autres services gouvernementaux pour le SIGE en vue d'améliorer la fiabilité des données et des projections démographiques. Il y a également d'autres problèmes touchant à l'ensemble du gouvernement qui nuisent aux écoles, à leurs capacités et leur efficacité, notamment des délégations financières insuffisantes de la part du Service des Finances, et des infrastructures de communication et de transport coûteuses et médiocres.

Dans ces quatre grandes priorités, des initiatives bien précises sont proposées pour la période 2007 – 2009 (cf. chapitre six).

## 5. Principes directeurs et stratégies

*“L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux et religieux ... pour le maintien de la paix.” Article 26 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

### 5.1 Politiques et stratégies sectorielles

Vanuatu attribue une grande priorité à l'éducation. Le sous-titre du nouveau Plan d'actions prioritaires (PAP) 2006-2010 se lit comme suit : *Un Vanuatu éduqué, sain et prospère*. La vision nationale s'énonce comme suit :

*D'ici 2015 Vanuatu aura réalisé une augmentation sensible des revenus réels par habitant, avec une croissance constante des niveaux de l'emploi. Le Vanuatu sera un des pays en tête de file dans la région pour sa réalisation des Buts de Développement du Millénaire dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la gestion environnementale, et d'autres indicateurs sociaux essentiels. Les réformes du secteur public auront permis de relever les niveaux de gouvernance, de productivité au sein de la fonction publique et auront entraîné des niveaux de services et de responsabilisation gestionnaire plus élevés. Grâce à une réforme structurelle continue, le Vanuatu aura mis en place un environnement efficace, propre à soutenir la croissance du secteur privé, ce qu'il vise à réaliser en termes de rendement et d'emploi. (ébauche de PAP 2006 – 2010)*

Il est reconnu dans la SSEV que le secteur éducatif doit parvenir à établir l'équilibre entre ces rôles :

- De réduire la pauvreté et de parvenir à l'enseignement primaire universel complet pour tous les jeunes.
- De développer les ressources humaines de la nation pour permettre aux jeunes ni-Vanuatu de construire des avenir autonomes et durables et de participer aux secteurs productifs, dans des environnements aussi bien urbains que ruraux.
- De soutenir et enseigner l'histoire, la culture et le savoir traditionnel.
- D'ouvrir la porte aux connaissances, aux nouvelles technologies et aux opportunités du monde.

Cet équilibrage est la base de la SSEV. Et c'est pourquoi le MEN doit continuer à travailler ouvertement avec toutes les parties prenantes.

La préparation de la SSEV a fait ressortir la nécessité de poursuivre les travaux sur les principes directeurs et de modifier la législation et les règlements. Les objectifs et indicateurs de la stratégie proposéé sont énumérés ci-dessous et constitueront la base des travaux de politique et de législation en 2007 - 2009.

**Tableau No. quatre : Objectifs stratégiques et indicateurs**

<p><b>Objectif (tous partent de l'hypothèse de l'égalité des genres et de l'égalité entre provinces)</b></p>	<p><b>Indicateur (NB: tous les indicateurs seront réunis par genre, masculin/ féminin, et par situation (zone rurale/ urbaine) et distingueront les personnes handicapées de façon à veiller à faire des progrès en termes d'accès).</b></p>
<p><b>Principe : Education de base - enseignement primaire universel complet, alphabétisation, calcul et compétences de vie</b></p> <p>Scolarisation obligatoire dans l'éducation de base pour les enfants en âge d'être scolarisés.</p> <p>Tous les enfants devraient commencer la 1ère année au plus tard à 6 ans.</p> <p>Revoir / clarifier la politique concernant les années 7/8 et les écoles de centre (circulaire de l'éducation 2005).</p> <p>Encourager tous les enfants à faire une année de préscolaire à l'âge de 5 ans au plus tard et faire ressortir l'importance de l'enseignement préscolaire et du développement des petits.</p> <p>Interdire les frais d'école obligatoires et l'expulsion des élèves pour non paiement dans les écoles d'éducation de base. Encourager les parents et les collectivités à apporter un soutien bénévole aux écoles. Augmenter les subventions aux écoles pour compenser la perte de revenus provenant des frais.</p> <p>Confirmer la langue d'instruction dans le secteur conventionnel, y inclure l'emploi d'une langue vernaculaire au niveau préscolaire et dans les 2 premières années de l'éducation de base pour développer la faculté de lire et d'écrire et de conceptualiser, et le sens de l'identité culturelle en langue maternelle.</p> <p>Encourager les écoles et d'autres pourvoyeurs à proposer une instruction pour adultes en alphabétisation et des cours sur le rôle des parents.</p> <p>Adopter les définitions ayant cours dans le Pacifique pour les expressions 'alphabétisation', 'aptitude au calcul' et 'compétences de vie' (cf. annexes).</p>	<p>Le taux d'inscription net dans le primaire, de la 1ère à la 6e année, doit passer de 74% en 2006 à 85% en 2010 et 100% en 2015. (A confirmer après vérification du recensement des écoles).</p> <p>Le taux de survie à la 5e année doit s'améliorer de 91% des inscrits à 95% d'ici 2010 et 100% d'ici 2014.</p> <p>Taux de décrochage scolaire 0 dans les années 1-6 d'ici 2015 et années 7-8 d'ici 2020.</p> <p>Diminution des taux de redoublement.</p> <p>Taux d'inscription net de 100% dans les années 7-8 d'ici 2020.</p> <p>Problème des enfants trop âgés dans l'éducation de base éliminé d'ici 2020.</p> <p>Taux d'aptitude à lire et écrire et au calcul relevés lors de recensements nationaux s'améliorent par rapport aux taux de référence régionaux et internationaux.</p> <p>Augmenter le nombre de livres et de documents pédagogiques multilingues, et de livres par rapport au nombre d'élèves.</p> <p>Programme de lecture efficace à l'échelon national.</p>
<p><b>Principe : Ecoles bilingues</b></p> <p>Confirmer la langue d'instruction dans le secteur conventionnel de l'éducation en y incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'emploi d'une langue vernaculaire au niveau préscolaire et dans les 2 premières années de l'éducation de base pour développer la faculté de lire et d'écrire et de conceptualiser et le sens de l'identité culturelle dans la langue maternelle.</li> <li>• Introduction progressive de l'anglais ou du français comme langue d'instruction à partir de la 3e année.</li> <li>• Introduction progressive de la deuxième langue nationale (anglais ou français) comme langue d'instruction à partir de la 7e année.</li> <li>• Instruction bilingue à partir de la 8e année.</li> </ul> <p>Encourager la fusion d'écoles anglophones et franco-phones pour devenir des écoles bilingues. Aucune</p>	<p>Nombre d'enseignants et d'effectifs bilingues se multiplie d'année en année.</p> <p>Nombre d'écoles bilingues augmente d'année en année pour aboutir à des écoles toutes bilingues d'ici 2015.</p> <p>Nombre d'élèves bilingues augmente d'année en année.</p> <p>Programmes scolaires nationaux en anglais et en français à partir de la 3e année.</p> <p>Augmenter le nombre de livres et de documents pédagogiques multilingues, et de livres par rapport au nombre d'élèves.</p>

<p>nouvelle école monolingue ne sera approuvée.</p> <p>Encourager l'introduction d'autres langues comme matières.</p>	
<p><b>Principe : Enseignants, programmes scolaires, administration des écoles, aménagements</b></p> <p>Fusionner l'ITV et l'IFEV afin de renforcer la formation des enseignants et éducateurs et aménager des antennes et des centres d'encadrement dans les provinces.</p> <p>Décentraliser l'emploi des enseignants, leur affectation, l'encadrement et la supervision en transférant ces fonctions de la Commission des Enseignants aux mains des APE.</p> <p>Processus d'élaboration des programmes scolaires doit impliquer les parties prenantes.</p> <p>Fusionner le Centre de recherche et de documentation pédagogiques et le Bureau des examens et des évaluations et établir un Bureau des programmes scolaires, des examens et des évaluations du Vanuatu.</p> <p>Etablir des normes et critères nationaux pour des écoles viables :</p> <p>Emplacement et accessibilité de l'école, eau, électricité, sanitaires, communications, salles de classe, bibliothèque, laboratoires de sciences, dortoirs, logement du personnel,</p> <p>Taille minima des écoles (de base et secondaires, urbaines et rurales).</p>	<p>Fusion de l'ITV et de l'IFEV d'ici 2008.</p> <p>Tous les enseignants qualifiés d'ici 2015.</p> <p>Tous les enseignants suivent un stage de formation continue pendant au moins 3 semaines tous les 3 ans.</p> <p>Formation pour les membres des CPE, des conseils et comités d'école et des associations de parents/enseignants proposée dans deux provinces au moins tous les ans.</p> <p>Le CRDP et le BdE fusionnés d'ici 2008 et réunis en un seul et même endroit d'ici 2009.</p> <p>Les parties prenantes participent davantage à l'élaboration des programmes scolaires.</p> <p>Aucune nouvelle école ne sera agréée/ enregistrée si elle n'est pas conforme aux normes et critères nationaux et au modèle des nouvelles écoles.</p> <p>Plans des établissements scolaires provinciaux et nationaux en place et mis en oeuvre.</p> <p>Toutes les écoles suivent un plan d'amélioration des écoles d'ici by 2009.</p>
<p><b>Principe : Enseignement secondaire, EFTP, études supérieures, bourses d'études</b></p> <p>Augmenter le nombre de places et veiller à une plus grande égalité des admissions à l'enseignement secondaire et à l'EFTP, multiplier le nombre de bourses, conformément au PAP et au Plan national de DRH.</p> <p>Octroyer des bourses de façon ciblée, sur la base de la pauvreté et de l'égalité des genres.</p> <p>Fusionner l'ITV et l'IFEV pour créer une Ecole polytechnique du Vanuatu. Inviter d'autres pourvoyeurs d'études supérieures distinctifs (par exemple l'Ecole d'infirmières, le Collège agricole) à collaborer.</p> <p>Reprendre la Loi relative au CNFV, stipuler l'immatriculation obligatoire pour tous les pourvoyeurs d'EFTP et homologation des cours d'EFTP.</p> <p>Etudier la possibilité de mettre en place un système de crédits pour étudiants et de droits prélevés sur les entreprises, et des stratégies pour forger des alliances avec le secteur privé.</p> <p>Encourager l'intégration de l'AUF et le transfert du DAEU au Campus Emalus de l'UPS et la diversification des programmes de licence proposés au Vanuatu.</p> <p>Considérer favorablement les propositions d'établissement d'une université régionale francophone.</p>	<p>Plan national de DRH en place d'ici 2008.</p> <p>Au moins un établissement scolaire comme centre d'excellence dans chaque province d'ici 2009.</p> <p>Au moins un centre d'EFTP de l'ITV et/ou une école proposant des cours d'EFTP dans trois provinces d'ici 2009.</p> <p>Taux d'inscription net dans le secondaire augmente par rapport à 32%, avec plus de places dans les provinces.</p> <p>Inscription nette à l'ITV et aux cours d'EFTP dans les écoles doit augmenter d'ici 2015.</p> <p>Droits de scolarité et frais scolaires dans le secondaire et l'EFTP réduits et conformes aux règlements du MEN.</p> <p>Nombre de bourses pour le secondaire et l'EFTP en augmentation.</p> <p>Nombre croissant de pourvoyeurs d'EFTP immatriculés et de cours d'EFTP homologués par le CNFV.</p> <p>L'UPS au Vanuatu et ses antennes renforcées et admettant un nombre croissant d'étudiants ni-Vanuatu.</p>

<p><b>Principe : Modèles d'école viable et système d'éducation fonctionnant sur une base d'efficacité des coûts</b></p> <p>Se tourner vers des modèles d'école plus abordables financièrement et plus viables, y compris les Komuniti skuls, les écoles d'éducation de base, les établissements secondaires / techniques.</p> <p>Maintenir l'allocation budgétaire de l'Etat à l'éducation à un minimum de 22% et s'efforcer de l'augmenter à 27% d'ici 2010.</p> <p>Revoir et renforcer les principes concernant les rapports élèves/enseignants, y compris un maximum d'élèves par enseignant.</p> <p>L'ensemble du gouvernement doit concourir à réduire/contrôler la part des crédits à l'éducation affectée aux salaires.</p>	<p>Amélioration du rapport élèves/enseignants dans l'enseignement primaire.</p> <p>Amélioration du rapport élèves/enseignants dans l'enseignement secondaire.</p> <p>Temps d'instruction accru pour satisfaire aux principes nationaux et aux normes internationales (de 850 – 1000 par an pour l'enseignement primaire).</p> <p>Nouveaux modèles d'allocations financières aux écoles en vigueur d'ici 2009. Augmentation de la part de fonds (subventions par tranche) attribuée aux écoles (surtout l'éducation de base).</p> <p>Coûts unitaires réduits dans les sous-secteurs du secondaire.</p> <p>Augmentation du nombre d'audit des écoles, de rapports et du suivi des recommandations chaque année.</p>
<p><b>Principe : Décentralisation, suivi et évaluation, partenariats</b></p> <p>Mettre en oeuvre un modèle de décentralisation efficace et approprié pour le secteur éducatif.</p> <p>Délégations financières plus élevées et responsabilisation accrue au niveau du DEN, des BPE et des écoles.</p> <p>Restituer les écoles aux communautés propriétaires.</p> <p>Explorer une approche de l'ensemble du gouvernement en vue d'améliorer les communications et les transports aux écoles et d'en réduire les coûts.</p>	<p>Restructuration du DEN approuvée et appliquée en 2007.</p> <p>Fonctions et postes centraux transférés aux BPE en 2007-8, entraînant une augmentation des fonds et des ressources à la disposition des BPE.</p> <p>Bureaux des BPE remis en état et réaménagés, rééquipés d'ici 2009.</p> <p>SIGE en place et opérationnel d'ici 2009. Amélioration de l'exactitude et de la ponctualité des déclarations statistiques et financières des écoles.</p> <p>Les CPE, les conseils d'écoles, les APE se conforment à la Loi relative à l'Education.</p> <p>Les académies pédagogiques se conforment à la Loi.</p>
<p><b>Principe : Rationalisation de l'aide</b></p> <p>Cibles de rationalisation de l'aide dans l'ASG de l'Education</p>	<p>Fonds de donateurs destinés à l'éducation transmis suivant les modalités du régime d'appui au budget sectoriel à compter de 2008.</p> <p>A compter de 2008, plus de projets individuels gérés par donateur/conseiller dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Les cibles de la Déclaration de Paris pour 2010 atteintes dans le secteur éducatif.</p> <p>Plan d'action national pour l'harmonisation de l'aide des bailleurs de fonds mis en place..</p>

## 5.2 Stratégies principales à mettre en oeuvre 2007 - 2016

### 5.2.1: Education de base universelle complète, alphabétisation, aptitude au calcul et compétences de vie

- Programme préscolaire national gratuit pour aider à l'épanouissement des petits.
- Programme de formation national gratuit pour puéricultrices, avec certificat à la clef, conçu pour être dispensé à temps partiel sur le terrain.
- Financement / emploi de puéricultrices par le gouvernement à l'échelon K2.
- Politique d'éducation de base et primaire obligatoire, assortie d'une politique interdisant d'imposer des frais scolaires pour l'éducation de base et prévoyant des subventions par tranche pour compenser le manque-à-gagner des écoles.

- Projet pilote d'éducation de base gratuite et obligatoire avec subventions par tranche mis en place à Torba. Se servir des leçons qui en seront tirées pour l'étendre à d'autres provinces.
- Initiative à l'échelon national visant à identifier les enfants qui ne sont pas scolarisés et les envoyer à l'école.
- Nouveaux modèles de Komuniti Skuls et d'écoles de base.
- Adopter les définitions ayant cours dans le Pacifique pour les expressions 'alphabétisation', 'aptitude au calcul' et 'compétences de vie' et les mesures d'appréciation correspondantes.
- S'associer au programme directeur de l'EPT concernant l'éducation pour la population rurale et l'intégrer au programme de compétences de vie. Intégrer des aptitudes gestionnaires au programme de compétences de vie.
- Emploi de langues vernaculaires telles qu'approuvées et du bichlamar pour développer des aptitudes préliminaires à lire et écrire. Augmentation du nombre d'heures consacrées à l'alphabétisation tout au long de l'enseignement dans les komuniti skul et les écoles d'éducation de base. Nouveau système national pour les épreuves d'alphabétisation et les rapports au niveau de l'éducation de base. Elaborer un programme national pour renforcer la capacité des enseignants à inculquer la lecture et l'écriture.
- Etendre l'afflux de livres multilingues. Nouveau programme de lecture et de sensibilisation du public concernant l'alphabétisation et extension des programmes d'alphabétisation des adultes.
- Renforcer les dispositions pour parvenir à l'Education Pour Tous par le biais d'un forum efficace sur l'EPT, avec un coordonnateur d'EPT, intégration du plan d'action de l'EPT à la planification et au suivi de la SSEV.

#### 5.2.2: Bilinguisme, égalité et besoins particuliers

- Reconfirmer le principe directeur du gouvernement au sujet du bilinguisme et passer du système de dualité des écoles aux écoles bilingues.
- Introduire progressivement l'anglais et le français comme langues globales / courantes ? à partir de la 3e année de façon à aboutir au bilinguisme dans le secondaire.
- Produire des documents pédagogiques supplémentaires multilingues.
- Encourager la fusion des petits établissements monolingues pour constituer des établissements bilingues plus viables.
- Recruter des enseignants stagiaires et des enseignants bilingues et des effectifs bilingues pour le DEN et les BPE.
- Mettre en place un programme national de formation supplémentaire et des mesures de motivation pour inciter les enseignants et les administrateurs pédagogiques à devenir bilingues et donner l'exemple en ce qui concerne le bilinguisme.
- Renforcer l'enseignement des langues.

- Reprendre les examens nationaux en veillant à l'égalité des anglophones et des francophones et encourager le bilinguisme.
- Intégrer l'AUF et transférer le DAEU au campus universitaire Emalus de l'UPS.
- Accorder une attention particulière aux personnes ayant des besoins spéciaux : filles et femmes, en zone rurale et dans des endroits reculés, parent unique, orphelins, enfants handicapés, enfants de lotissements urbains, jeunes à risque, et enfants doués.
- Surveiller l'égalité d'accès et prendre des mesures appropriées pour redresser les inégalités. Initiatives à l'échelon national pour inciter les enfants en âge de scolarité à aller à l'école.
- Eliminer les pratiques injustes, par exemple de contraindre des élèves à fréquenter des écoles ou prendre des options contre leur gré, d'expulser des élèves pour non paiement de droits.
- Etude de faisabilité sur des modèles de centres d'instruction communautaires pour offrir plus de possibilités d'éducation des adultes et des parents.

### 5.2.3: Améliorer la qualité, enseignants qualifiés, programmes scolaires pertinents, administration des écoles, aménagements scolaires, écoles qui sont attentionnées

- Continuer d'élargir l'engagement des enseignants dans la SSEV.
- Fusionner l'ITV et l'IFEV pour créer une Ecole Polytechnique du Vanuatu, avec des facultés pour l'enseignement et la gestion, et des antennes provinciales avec des centres de documentation pour enseignants et de formation continue.
- Etendre et renforcer les opportunités d'apprentissage continu et en cours d'emploi pour les enseignants, les directeurs d'établissement, les membres de conseils et de comités d'école et des APE.
- Développer et renforcer les possibilités de formation continue pour les puéricultrices.
- Augmenter les bourses d'études pour permettre aux enseignants de se perfectionner dans leur matière et leurs connaissances pédagogiques.
- Changer le système de progression et d'augmentation des salaires des enseignants basé sur l'ancienneté et le baser sur le rendement.
- Campagne nationale pour s'assurer que les écoles et les enseignants fournissent le nombre d'heures d'instruction annuelles tel qu'approuvé et améliorer le rapport étudiants/enseignant.
- Campagnes nationales pour renforcer les méthodes pédagogiques dans les domaines suivants :
  - Approche centrée sur l'élève et leçons par l'action
  - Langues, mathématiques et sciences
  - Education pour la population rurale
  - Aptitudes gestionnaires
  - Informatique

- Aider les enseignants à bien comprendre leur rôle aux termes de la SSEV.
- Rationaliser les rôles des CPZ et des inspecteurs d'école et décentraliser l'encadrement et la supervision des enseignants vers les BPE.
- Faire participer les communautés scolaires au processus de recrutement des enseignants, leur affectation, leur mutation, au traitement de réclamations et accélérer tous ces processus.
- Renforcer les processus de recherche pédagogique à l'échelon national, pour y faire participer les parties intéressées, et pour renforcer les aptitudes identifiées dans le plan national de DRH tel que proposé, en matière d'alphabétisation, de calcul, de compétences de vie, de bilinguisme, de maths, de sciences, d'informatique, de compétences essentielles et d'aptitudes techniques.
- Mettre à disposition un plus grand nombre de livres multilingues et de documents pédagogiques.
- Fusionner le CRDP et le BdE pour les renforcer et les réunir sous un même toit. Créer le Bureau des programmes scolaires, des examens et des évaluations.
- Se servir davantage de jurys pédagogiques et d'auteurs sous contrat, y compris des enseignants retraités. Réduire la dépendance de conseillers pédagogiques étrangers.
- Réexaminer les options concernant les systèmes de production, de publication et de distribution sur la base de l'efficacité et des coûts.
- Mettre fin à l'emploi de programmes scolaires qui ne sont pas harmonisés.
- Participer à l'IA EPT et adapter la trousse à outils de l'Education pour la population rurale.
- Reconnaître que des aptitudes gestionnaires sont des compétences essentielles qu'il faut intégrer à tous les programmes scolaires du Vanuatu. Lancer une campagne nationale pour introduire les moyens d'acquérir des aptitudes gestionnaires et aider les écoles à financer des projets d'entreprise authentiques.
- Etablir des normes de qualité et de gestion de l'éducation scolaire.
- Assurer une formation à l'élaboration et la mise en oeuvre de plans d'amélioration des écoles et étendre le modèle d'école centré sur l'élève à toutes les provinces.
- Former les membres des conseils, des comités d'école, des APE en matière d'administration et de direction d'un établissement scolaire et en assurer le suivi pour s'assurer qu'ils respectent la loi.
- Renforcer les critères, le recrutement et la formation de directeurs et de maîtres d'école.
- Revoir les postes d'intendance pour s'assurer des compétences et de la continuité.
- Etablir des normes et des critères nationaux pour des écoles et des aménagements viables, y compris en termes de taille, emplacement, eau, électricité, sanitaires, communications, salles de classe, ateliers, bibliothèque,

laboratoires de sciences, dortoirs, logement du personnel, sûreté, entreposage, utilisation de matériaux plus durables, entretien général et sécurité.

- Plans d'aménagement des écoles à l'échelon provincial et national pour guider la réfection progressive des écoles, comportant aussi des décisions concernant la création de nouvelles écoles, la fermeture ou la fusion d'écoles.
- Toutes les écoles d'éducation de base soutenues pour atteindre un niveau minimum d'ici 2015, dont 25% d'ici la fin 2009.
- Au moins un établissement secondaire classé centre bilingue et d'excellence dans chaque province d'ici la fin 2009.

#### 5.2.4 Besoins en termes de DRH à l'échelon national et provincial, enseignement secondaire, EFTP, études supérieures et bourses d'études

- Constituer une grande équipe de travail (composée de représentants du secteur public, privé, de la société civile, des femmes et des hommes) pour superviser l'élaboration, l'utilisation et le maintien d'un plan de DRH pour le Vanuatu.
- Campagne de sensibilisation du public et sommet national pour entériner le plan de DRH en 2007.
- Aligner les bourses, les programmes et les profils de cours sur le plan de DRH.
- Etude de faisabilité concernant des services d'orientation professionnelle et de placement.
- Etablissements secondaires doivent être bilingues, mieux équilibrés entre études académiques et techniques, avec de meilleurs cours de maths, sciences, informatique, et des bibliothèques.
- Renforcer le CNFV et les Conseils de Formation provinciaux, et revoir la répartition des responsabilités entre les ministères de l'Education et du Développement des Jeunes et de la Formation. Etudier la possibilité d'utiliser les bureaux provinciaux de l'Education pour représenter le CNFV dans les provinces pour plus d'efficacité de coûts.
- Renforcer la qualité et la pertinence de l'EFTP par l'immatriculation obligatoire des pourvoyeurs et l'homologation des cours par le CNFV. Etudier le système pratiqué aux Iles Salomon pour l'immatriculation de centres de formation ruraux, une condition préalable pour obtenir un financement. Renforcer les liens entre l'EFTP et l'industrie et la formation orientée vers l'industrie.
- Fonds pour inciter à rehausser la qualité de l'EFTP et amplifier l'EFTP dans les écoles et dans le secteur privé.
- Etude de faisabilité concernant un système national de mise en apprentissage et concernant le renforcement des épreuves d'aptitude professionnelle.
- Fusionner l'ITV et l'IFEV pour constituer une Ecole Polytechnique du Vanuatu, et encourager d'autres pourvoyeurs de formation supérieure individuels à fusionner. Créer des antennes provinciales. Etablir un conseil national d'orientation scolaire et professionnelle. A plus long terme, envisager une université du Vanuatu. Renforcer encore plus les secteurs du tourisme et de l'hospitalité, des affaires et

de l'informatique, de la gestion d'entreprise et des finances, et les métiers d'artisanat.

- Etre plus actif et positif vis-à-vis du Collège agricole et des cours d'agriculture.
- Etudier des régimes de prêts aux étudiants et de modèles de prélèvements auprès des entreprises. Augmenter les bourses pour le secondaire et l'EFTP.
- Appuyer des modèles régionaux qui sont compatibles avec les principes de la SSEV, par exemple le projet de Collège technique Australie Pacifique.
- Encourager des associations régionales comme l'Association Océanienne d'EFTP (Pacific TVET Association), l'Association Océanienne des Educateurs d'Enseignants (Pacific Association for Teacher Educators).
- Intégrer l'AUF et transférer le DAEU au campus universitaire Emalus de l'UPS. Diversifier les programmes de licence proposés au campus Emalus. Renforcer les antennes provinciales de l'UPS. Nouvelle bibliothèque, plus grande, au campus Emalus, le doter d'un plus grand nombre de salles de cours et de laboratoires de sciences, renforcer USPNET.
- Etablir l'Office des Bourses d'études du Vanuatu, relié à l'équipe de travail du DRH.
- Renforcer les procédures d'octroi de bourses pour faciliter l'accès aux études en toute égalité et réduire le recallement et les mauvais résultats.

#### 5.2.5: Ecoles viables et un système fonctionnant sur une base d'efficacité des coûts

- Convenir d'un minimum d'allocation gouvernementale à l'éducation de 23%.
- Viser à atteindre 27% de crédits budgétaires à l'éducation d'ici la mise en place de la SSEV Phase Deux, 2011- 2013.
- Revoir la répartition du budget du MEN pour tenir compte des priorités de la SSEV, basée sur une formule par habitant. Envisager de virer les subventions aux écoles directement sur leur compte bancaire plutôt que de passer par les BPE et les académies pédagogiques.
- Aligner les fonds d'éducation sur la SSEV. Réattribuer des fonds à l'éducation de base et les augmenter. Augmenter les fonds versés directement aux écoles sous forme de subventions en tranches.
- Réduire / rationaliser les coûts unitaires élevés dans le secondaire, l'enseignement supérieur et les fonctions centrales.
- Renforcer la gestion, l'exactitude et la comptabilisation des données et des salaires des enseignants.
- Limiter les nouveaux postes d'enseignant en attendant d'avoir atteint les rapports élèves/enseignant tels que visés.
- Augmenter le temps d'instruction pour correspondre aux directives nationales existantes / normes régionales.
- Continuer l'enseignement en classes multiples, mais les limiter à trois à la fois, et augmenter la documentation pédagogique pour les élèves.

- Campagne nationale pour réduire le taux de recalement, de redoublement, d'absentéisme et d'inscription d'élèves trop âgés.
- Renforcer la gestion financière et la responsabilisation à tous les niveaux.
- Rationaliser les écoles monolingues très petites, mal situées.
- Transférer les années 1 et 2 aux Komuniti Skuls et les années 7-8 aux écoles d'éducation de base pour réduire les coûts unitaires.
- Limiter le nombre de matières enseignées dans le secondaire qui nécessitent des professeurs et des ressources spécialisés. Récompenser les enseignants polyvalents.
- Passer de la dualité des écoles aux écoles bilingues.
- Limiter l'augmentation du nombre de places dans les établissements secondaires financés par l'Etat et dans l'EFTP en conformité avec les moyens disponibles.
- Améliorer le niveau dans l'enseignement secondaire de façon à pouvoir réduire la nécessité d'année(s) d'études supplémentaires (13e/14e / élémentaire/ préparatoire) pour être admis à l'université.
- Réduire le nombre de postes au sein du DEN et décentraliser vers les BPE, tout en respectant les plafonds budgétaires actuels.
- Supprimer l'Ecole normale et progressivement la CE.
- Améliorer la soumission de rapports d'audit au Directeur général.
- Encourager un esprit de partenariat pour répartir les coûts et les responsabilités de l'éducation.

#### 5.2.9: Décentralisation, suivi, évaluation, comptabilisation publique

- Mettre en place et renforcer le Système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), ce qui implique :
  - De rationaliser les systèmes et modèles de collecte de données ;
  - D'accélérer la saisie des données, l'analyse et les rapports ;
  - D'achever le recensement des écoles pour pouvoir se servir de 2006 comme année de référence de base pour la SSEV ;
  - D'adapter PINEAPPLES pour répondre aux besoins de données dans tout le secteur de l'Education, pour pouvoir surveiller les indicateurs de SSEV et être relié à un système amplifié basé dans les écoles (OPAD, OGAD, OPEP, BEIST) et au SIGF;
  - Renforcer les effectifs du SIGE au DEN et dans les BPE ;
  - Mettre tous les BPE sur réseau ;
  - Collaborer avec d'autres instances gouvernementales pour les données et les projections démographiques ;
  - Intégrer les indicateurs d'éducation des BDM et les indicateurs d'EPT ;

- Aborder avec soin l'examen à mi-échée de l'Education Pour Tous en 2007.
- Restructurer le DEN, décentraliser les fonctions d'inspection, réduire le nombre des directeurs de 5 à 2, décentraliser les fonctions d'encadrement et d'administration des écoles (et les ressources afférentes) et les confier aux bureaux provinciaux de l'Education, ce qui permettra au DEN de se concentrer sur les fonctions essentielles, à savoir principes directeurs, planification, normes, allocations budgétaires, suivi et évaluation, et rapports.
- Renforcer la capacité des BPE et de la section de DRH du DEN pour prendre en charge les fonctions d'employeur des enseignants, dans l'idée de dispenser de la CE à plus ou moins long terme.
- Parvenir à une cohérence et une compatibilité avec la SSEV et les priorités du gouvernement
  - Veiller à ce que la SSEV retienne toute l'attention du gouvernement et recueille le soutien de tout le gouvernement dans son ensemble.
  - Renforcer et soutenir le Conseil consultatif de l'Education nationale pour qu'il fournisse des avis et une argumentation de manière très générale.
  - Revoir et mettre en oeuvre la restructuration du MEN. Prévoir une formation au sujet de la SSEV à tous les membres du personnel du secteur éducatif.
  - Revoir les lois relatives à l'Education, les règlements, les arrêtés, les manuels. Actualiser les accords avec les académies pédagogiques.
  - Diriger et participer au processus d'harmonisation de l'aide et marier les financements et le soutien des bailleurs de fonds à l'éducation à la SSEV, ainsi que les fonds d'aide directs pour le budget. Mettre fin aux activités de donateurs dans le secteur éducatif qui ne sont pas compatibles avec la SSEV.
  - Continuer de forger des liens de partenariat à tous les niveaux en vue de financer, de mettre en oeuvre, de revoir et d'actualiser la SSEV.
- Renforcer les systèmes d'approvisionnement et de distribution.
- Etablir une section d'audit solide au sein du DEN pour qu'elle s'occupe de toute malversation.
- Former une équipe de travail gouvernementale, sous la direction du MEN, pour entreprendre une étude de faisabilité d'options viables pour les communications et le transport scolaires, y compris, sans s'y limiter, radios à HF, radios ondes courtes, lignes en location, bateaux. Augmenter les crédits pour les visites dans les écoles.
- Augmenter les financements pour des visites sur le terrain et dans les écoles, et mettre en place un système et une base de données pour répertorier toutes les visites dans les écoles, les problèmes et le suivi.
- Mettre au point une politique sur les communications d'information pour le MEN, et un plan d'action pour mieux accéder aux nouvelles technologies informatiques, comme par exemple l'ordinateur à pédale du PNUD à 100\$.

- Augmenter le financement pour favoriser les communications avec les parties prenantes. Lancer un programme national de sensibilisation du public, avec bulletin de nouvelles, affiches, page de la toile, et des campagnes d'information spéciales pour les communautés au sujet de questions importantes relatives à l'éducation. Poursuivre les consultations à l'échelon provincial et national de manière régulière, et maintenir le dialogue avec les communautés scolaires.
- Collaborer avec le DdF et d'autres instances gouvernementales pour augmenter les délégations financières au DEN et aux BPE, moyennant un cadre de contrôle et de rationalisation des dépenses.
- Renforcer les capacités gestionnaires et comptables des écoles, des autorités provinciales et des académies pédagogiques, avec une gestion axée sur les résultats.
- Veiller au contrôle des comptes bancaires des écoles par le gouvernement en exigeant que tous les comptes soient ouverts à la Banque Nationale de Vanuatu.

## 6. Programmes essentiels à moyen terme

### 6.1 Programmes prioritaires

Il est prévu d'évaluer et de remanier la SSEV en 2007, avant d'aboutir à des accords avec certains bailleurs de fonds principaux pour la lancer officiellement en 2008. Au cours de 2007, une assistance sera sollicitée pour la phase de planification et pour piloter quelques initiatives prioritaires. Certaines des activités seront financées en réattribuant des ressources existantes au sein du MEN et de projets de bailleurs de fonds. Des estimatifs de coûts ont été préparés et présentés au SPES et aux bailleurs de fonds et ils seront peaufinés au cours des prochains mois.

#### Initiatives préalables à la SSEV en 2007 (par ordre de priorité) :

Orientation prioritaire 2007 - 2015	Actions en 2007
1. Apporter des conseils techniques au DEN pour lui permettre de mener et de diriger l'ASG et la SSEV	<p>Recruter un conseiller technique international à plus long terme pour aider le DEN à continuer de renforcer les capacités locales pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser/ finaliser la SSEV</li> <li>• Elaborer et mettre en oeuvre des plans d'action pour 2007/8</li> <li>• Finaliser des accords entre le gouvernement et les bailleurs de fonds concernant les modalités de financement de l'ASG</li> <li>• Continuer la sensibilisation au sujet de la SSEV et des grands défis de l'éducation</li> </ul> <p>Constituer et gérer des fonds mis en commun pour des conseillers locaux et des spécialistes à court terme dans des domaines tels que l'estimation de coûts, la planification des aménagements, la révision de la législation/ des règlements/ des manuels, l'évaluation du projet pilote à Torba, le plan de DRH, la coordination des écoles centrées sur les enfants, etc</p>
2. Aboutir à l'enseignement primaire universel complet d'ici 2015	<p>Lancer un projet pilote d'enseignement primaire gratuit et obligatoire dans la province de Torba, en privilégiant les enfants de 6 à 12 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser un programme / des procédures pilote de janvier à mars pour encourager tous les enfants d'âge primaire à s'inscrire en payant les frais de scolarité du 1er trimestre à la fin du trimestre au plus tard (mai)</li> <li>• Piloter des subventions par tranche aux écoles pour les compenser pour la perte des frais de scolarité des 2e et 3e trimestres</li> <li>• Evaluer le système pilote</li> </ul> <p>Piloter un programme national d'initiative pour inscrire les enfants du primaire non scolarisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser un programme / des procédures pilote janvier – mars</li> <li>• Prévoir des crédits de déplacement supplémentaires pour aider les provinces et les écoles à identifier les enfants en âge d'être scolarisés qui ne sont pas allés à l'école pendant un an ou plus</li> <li>• Les écoles qui inscrivent et retiennent des enfants non scolarisés peuvent solliciter une subvention en tranche à titre de prime</li> <li>• Le régime continue jusqu'à épuisement des fonds de 2007</li> </ul>
3. Achever le programme scolaire national unifié et produire et distribuer une documentation pédagogique suffisante	<p>Renforcer et accélérer l'élaboration de programmes scolaires en planifiant la fusion du CRDP et du BdE pour établir un Bureau des programmes scolaires, des examens et des évaluations</p> <p>Achever et continuer de renforcer le programme national de l'éducation de base et la documentation locale à l'appui, notamment le Bulletin des écoles multilingue du Vanuatu.</p> <p>S'associer au programme d'éducation pour la population rurale de l'IA EPT</p> <p>Intégrer des aptitudes gestionnaires au programme des cours.</p> <p>Rehausser le rapport livres/élève et fournitures scolaires/élève.</p>
4. Enseignants qualifiés et compétents	<p>Lancer la fusion de l'ITV avec l'IFEV pour créer une école polytechnique du Vanuatu:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désigner une équipe de direction provisoire sous la tutelle d'un conseil provisoire</li> <li>• Recruter un conseiller technique pour encadrer / former l'équipe</li> <li>• Rédiger les modifications législatives, préparer un budget fusionné et un plan d'action</li> <li>• Préparer un plan stratégique pour l'Ecole polytechnique, avec une vision et des plans de mise en oeuvre</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner toute priorité au renforcement de la formation préalable et continue des enseignants et à la mise en place de centres d'encadrement des enseignants dans les provinces</li> </ul> <p>Campagne nationale visant à rehausser les aptitudes des enseignants et à les aider à comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les méthodes pédagogiques par l'action, centrées sur les élèves</li> <li>Les visées de la SSEV et de l'Education</li> <li>Les questions de langue vernaculaire, d'alphabétisation, d'aptitude en calcul, de bilinguisme</li> <li>L'importance des compétences de vie pour la population rurale, des aptitudes gestionnaires</li> </ul> <p>Accueillir et participer à des ateliers de formation pour les enseignants de la région (Pacific Region Teacher Training Workshops)</p>
5. Toutes les écoles préparent et mettent en pratique des plans d'amélioration des écoles de façon à ce qu'elles correspondent toutes aux normes nationales et soient plus axées sur les élèves	<p>Elaborer des plans d'aménagement des écoles à l'échelon provincial et national de façon à rationaliser celles qui ne sont pas viables et décider lesquelles doivent être remises en état en priorité</p> <p>Encourager le modèle des écoles centrées sur les élèves et l'étendre à d'autres provinces</p> <p>Remettre en état au moins 25 écoles d'éducation de base</p> <p>Remettre en état au moins 5 établissements secondaires</p>
6. Mettre au point un plan national de DRH et y aligner l'enseignement secondaire, l'EFTP, l'enseignement supérieur et les bourses	<p>Achever le plan national de DRH, le faire approuver par le Conseil des Ministres</p> <p>Renforcer le CNFV</p> <p>Etude de faisabilité concernant un régime de mise en apprentissage et le renforcement des épreuves d'aptitudes professionnelles</p> <p>Amplifier le programme des bourses d'études</p> <p>Etablir deux centres de l'ITV pour l'EFTP</p> <p>Intégrer le DEAU et l'AUF à l'UPS Emalus Campus dès la mi-mai 2007 pour 12 mois</p>
7. Améliorer la gestion et la responsabilisation comptable du secteur éducatif, avec une décentralisation accrue	<p>Achever la restructuration du DEN, y compris la première phase de la décentralisation vers les BPE</p> <p>Continuer à renforcer la capacité des agents du DEN / des BPE pour diriger et gérer le secteur, notamment par une formation à la gestion liée aux résultats</p> <p>Renforcer la section d'audit du MEN et la gestion financière des écoles</p> <p>Achever la mise en place du SIGE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Confirmer les données de référence de base pour la SSEV</li> <li>Confirmer les indicateurs principaux</li> <li>Adaptation de logiciels aux besoins du Vanuatu</li> <li>Matériel informatique pour le DEN et les BPE</li> <li>Agents supplémentaires pour le SIGE, au DEN et aux BPE</li> </ul> <p>Entreprendre un ré-examen à mi-échéance de l'Education Pour Tous.</p>
8. Communication et consultation, publication et distribution : coûts	<p>Le renforcement de l'éducation au Vanuatu passe par une communication et une consultation à plus grande échelle avec les communautés scolaires rurales et reculées, assorti d'un programme national de sensibilisation du public et appuyé par un bulletin de nouvelles du MEN.</p>

## 6.2 Connexions intersectorielles

Les principales connexions intersectorielles identifiées dans la SSEV sont avec :

- La CFP eu égard à l'acceptation de la restructuration et des recommandations de postes à pourvoir pour la SSEV en temps voulu.
- Le SPES et le SdF en vue de renforcer le CDMT et les processus et modèles de planification sectorielle.
- D'autres instances gouvernementales et le secteur privé pour mettre au point le plan national de DRH.
- Le MDJF concernant l'enseignement non conventionnel et les principes directeurs relatifs à la jeunesse.
- Le Service des Affaires internes et les gouvernements provinciaux pour ce qui concerne les besoins dans les zones rurales et les endroits reculés.
- Le Conseil national des Femmes de Vanuatu et le bureau de la Condition féminine concernant l'égalité d'accès pour les filles et les femmes.
- La Société de soutien aux personnes handicapées concernant les besoins des enfants et des jeunes souffrant d'handicaps.

- Le service de l'Inspection du travail pour ce qui concerne les régimes de mise en apprentissage et d'épreuves d'aptitudes professionnelles.
- Le SdF pour les questions de délégations financières et de décentralisation au MEN et aux BPE, aux écoles, et pour assurer le soutien au budget sectoriel.
- Le gouvernement pour s'occuper des problèmes au niveau des systèmes de communication avec les écoles et du transport.
- Le gouvernement concernant l'élaboration d'un plan d'action national pour l'harmonisation de l'aide des bailleurs de fonds.
- Le SdA concernant le Collège agricole.
- Le SdS pour ce qui concerne la santé et la nutrition dans les écoles, les programmes de lutte contre le VIH/SIDA, les épidémies, par exemple de paludisme, et un appui à l'Ecole d'Infirmières pour la rendre plus viable et lui permettre de dispenser une formation de qualité acceptable.
- Le Conseil national des Langues du Vanuatu.

### **6.3 Eléments d'incertitude dans le programme**

- Le degré de capacité des CPE et des BPE, du DEN, des académies pédagogiques, des membres des conseils/comités d'école, des APE, les directeurs et maîtres d'école, les enseignants.
- L'instabilité politique ou autre, ou l'ingérence dans les activités des CPE/BPE et des écoles.
- L'absence de direction au DEN. Les retards au niveau de l'approbation de la restructuration et des postes essentiels à pourvoir au sein du DEN.
- Les retards dans la mise en place du SIGE. Les difficultés à obtenir des données fiables.
- Les catastrophes naturelles qui peuvent nuire au secteur éducatif et/ou au budget.
- La capacité et la volonté des bailleurs de fonds, des partenaires au développement et des conseillers pour répondre aux principes de rationalisation de l'aide et apporter leur appui à la SSEV et au MEN.

## Annexe 1

### Problèmes et contraintes dans le secteur de l'Education

<p>1. Vanuatu est loin de pouvoir atteindre la cible des BDM et de l'EPT qui est de parvenir à l'enseignement primaire universel complet d'ici 2015, et de se conformer à la Convention sur les Droits de l'Enfant et à la Convention internationale sur les Droits économiques et sociaux et culturels, qui prévoient que l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous.</p>	<p>Selon certaines analyses, seuls 74% des enfants d'âge primaire sont inscrits, ce qui est le deuxième taux le plus faible des îles du Pacifique. Sur ces 74%, seuls 91,2 parviennent à aller jusqu'à la 5e année. Les analyses du MEN suggèrent que cela pourrait même être aussi bas que 63%, voire pire. Le Vanuatu compte le plus grand nombre d'enfants qui ne sont jamais allés à l'école dans tout le Pacifique (d'après UNSTATS, seuls 87,2% finissent l'enseignement primaire).</p> <p>Il existe des différences au niveau des inscriptions d'une province à l'autre, et entre zone urbaine et zone rurale. Dans certaines régions, on relève plus de 65% d'enfants qui ne fréquentent pas l'école (Sud-Ouest Tanna, centre de Santo, lotissements urbains). Il y a un taux élevé d'élèves recalés, de redoublement, de retraits et d'absentéisme.</p> <p>Parmi les raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école primaire, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coût élevé de la scolarisation et des dépenses connexes (uniformes, transport) pour des ménages à faible revenu, et d'autant plus pour les familles marginalisées, par exemple les mères célibataires</li> <li>• Les écoles refoulent les élèves quand les frais de scolarité restent impayés</li> <li>• Les écoles sont trop loin pour s'y rendre à pied</li> <li>• Longue marche pour se rendre à l'école – dangereux par mauvais temps</li> <li>• Interdits coutumiers et culturels</li> <li>• Les tâches de ménage passent en premier</li> <li>• Pas d'encouragement de la part des parents</li> <li>• L'instruction n'est pas considérée utile / pertinente</li> <li>• Ecole en piteux état ; environnement hostile</li> <li>• Enseignement médiocre. 33% des instituteurs ne sont pas qualifiés. Les bons instituteurs, expérimentés, sont réticents à travailler dans des endroits reculés</li> <li>• Les punitions corporelles.</li> </ul> <p>Absence de directive du gouvernement pour rendre l'enseignement primaire obligatoire. Beaucoup de gens n'ont pas conscience de l'importance de l'éducation primaire.</p> <p>Pas d'initiative ou d'incitation à identifier les enfants qui ne vont pas à l'école et les faire inscrire.</p> <p>L'absence d'un programme préscolaire national, d'une formation pour les enseignants et de fonds pour les salaires de puéricultrices nuit à la crédibilité d'une éducation pour les petits.</p>
<p>2. Vanuatu est loin d'être en mesure d'atteindre les buts de DM et de l'EPT en termes d'amélioration de l'alphabétisation et les buts de l'EPT en termes d'alphabétisation, de calcul et d'aptitudes vitales</p>	<p>Deux élèves sur trois sont en retard d'un an pour ce qui est du niveau d'alphabétisation pour leur âge par rapport aux normes régionales (bien qu'une étude menée récemment par la Nouvelle-Zélande en brosse un tableau moins sombre, surtout avec l'impact de l'initiative d'afflux de livres). Parmi les raisons, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'introduction beaucoup trop prématurée d'une langue qui n'est pas celle parlée à la maison comme langue d'instruction ne facilite pas l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et nuit à la performance des élèves.</li> <li>• Des méthodes pédagogiques qui laissent à désirer, un programme de cours médiocre et une pénurie de documentation pédagogique</li> <li>• Le nombre d'heures d'instruction est insuffisant</li> <li>• Manque d'encouragement au foyer/ dans la collectivité à la lecture et à l'étude</li> <li>• Des parents sachant à peine lire et écrire, un milieu où on ne lit pas, on n'écrit pas</li> </ul> <p>Le Vanuatu est bien loin d'atteindre les cibles de BDM/EPT/SRP en ce qui concerne le niveau d'alphabétisation des adultes, pour les plus de 15 ans. Pas assez de mesures prises pour l'instruction des adultes. Les provinces ont demandé aux écoles et aux ONG de proposer un plus grand nombre de programmes d'instruction des adultes et d'éducation des parents.</p> <p>D'après des études récentes, des problèmes semblables existent en ce qui concerne le calcul.</p> <p>Demande croissante de la part des collectivités pour ce qui est des aptitudes à la vie.</p>
<p>3. Nécessité de résoudre la question des principes directeurs en matière de</p>	<p>La politique linguistique au Vanuatu, les langues d'instruction font partie de l'identité nationale et de la protection de la culture. Elles sont entérinées dans la Constitution et dans la politique nationale sur les langues, et ont été réitérées récemment dans la déclaration de principe du Premier ministre en avril 2006. Le bilinguisme anglais-français est perçu comme un avantage sur les autres et un atout national. Pourtant, les bailleurs de fonds font pression sur le secteur éducatif, dans le sens de soit</p>

<p>langues et de langues d'instruction au Vanuatu</p>	<p>protéger une langue particulière (ce qui va à l'encontre du système d'unification / d'harmonisation), soit mettre en doute le maintien de deux langues d'instruction principales comme étant trop onéreux. La politique des langues entraîne des conséquences pour le corps enseignant en termes de nombre de professeurs disponibles, pour les élèves en termes de choix d'école, pour l'approvisionnement en termes de manuels scolaires, pour les examens, et tout cela peut nuire à la qualité de l'enseignement et à la performance des élèves.</p> <p>Les recherches internationales et l'ébauche de politique nationale préconisent l'emploi de certaines langues vernaculaires très usitées pour l'éducation pendant la plus tendre enfance jusqu'à ce que les enfants les maîtrisent. De même, il est recommandé d'utiliser le bichlamar comme langue d'instruction, au moins dans l'enseignement primaire.</p> <p>L'enseignement des langues laisse beaucoup à désirer. Seuls quelques enseignants et quelques écoles sont bilingues.</p> <p>La mise en place d'un système d'enseignement harmonisé à l'échelon national est entravée par des écarts importants au niveau des programmes de formation des enseignants, des programmes scolaires et des examens.</p> <p>Aucune étude approfondie n'a été menée concernant le coût des différentes options quant à la politique à adopter pour les langues d'instruction.</p>
<p>4. Il est nécessaire de renforcer la compétence professionnelle des enseignants et de revoir le rôle de la CE et de l'IFEV.</p>	<p>La Commission des Enseignants suscite de graves soucis quant à son efficacité en tant qu'employeur compte tenu des retards et de la lenteur des services, du non respect de la Loi qui la régit et des conditions d'emploi des enseignants, du manque de justice et de transparence, et de l'ingérence politique dans certaines décisions, les enseignants qualifiés et expérimentés ne sont pas affectés là où on en a le plus besoin, elle ne se préoccupe pas des cas de mauvaise performance des enseignants, ne réagit pas promptement quand il y a de sérieuses réclamations, fiabilité des données, planification des effectifs. Il y a eu trop de retards / de points à l'ordre du jour eu égard à la révision de la Loi relative à la CE. Vu que près de 90% des crédits de l'Etat au MEN sont dépensés en salaires, ces préoccupations méritent qu'on leur prête de l'attention de façon urgente.</p> <p>Le rôle d'une section d'inspection centralisée est mis en doute. L'idée de séparer l'encadrement et la supervision des enseignants et les fonctions d'audit et de conformité est accueillie très favorablement. L'encadrement et la supervision devraient être décentralisés et les autres fonctions rester centralisées.</p> <p>Les enseignants se distinguent par leur faible productivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports enseignants/élèves.</li> <li>• Les enseignants sont surpayés, et de loin, par rapport au PIB par habitant et comparé aux conditions régionales et internationales. Et c'est encore pire dans l'enseignement secondaire.</li> <li>• Les augmentations de salaires ne sont pas fonction de la performance / productivité. Les enseignants qualifiés et besogneux / consciencieux ne sont pas rémunérés en conséquence. Les maîtres d'écoles et professeurs principaux ne sont pas payés pour les heures supplémentaires. Des incitations insuffisantes ou inappropriées contribuent à la médiocrité de la performance.</li> <li>• Les heures travaillées sont inférieures à la norme. Le nombre d'heures de cours pour des matières essentielles et en général est bien inférieur aux normes internationales.</li> <li>• Absentéisme, manque de ponctualité, kava, temps libre les jours de paye, manque d'engagement et de motivation.</li> </ul> <p>Les enseignants se plaignent d'avoir plusieurs années dans une même classe, alors que d'après l'expérience internationale, il semblerait que ce soit une solution efficace sur le plan des coûts que d'avoir des enseignants formés pour enseigner différents niveaux à la fois et par ailleurs que cela puisse apporter des avantages éducatifs aux élèves.</p> <p>Beaucoup d'enseignants s'appuient trop sur des méthodes pédagogiques traditionnelles et limitées, par exemple faire recopier ce qui est marqué au tableau, faire apprendre par coeur, ce qui donne peut-être des résultats aux examens mais ne dénote pas d'aptitudes réelles et pertinentes. Il n'y a pas assez d'instruction par l'action ni d'emploi de méthodes centrées sur les élèves. Mauvaise préparation des leçons. Pratique illégale et excessive des punitions corporelles. Peu de respect pour les droits des enfants.</p> <p>Beaucoup ne montrent pas le bon exemple ou ne font pas preuve du devoir de soin requis auprès de leurs élèves, et n'ont qu'une perception restreinte de leurs responsabilités sociales.</p> <p>Les enseignants sans formation représentent plus de 53,4% des instituteurs au Vanuatu, comparé à 21% au Kiribati, 20% en RIM, 23,1% aux Samoa, 29% aux</p>

	<p>Salomon. Les puéricultrices ne sont pas qualifiées pour la plupart. Beaucoup d'enseignants n'ont pas de licence, sont isolés de la révolution des connaissances et ne sont pas des gens qui apprennent tout au long de la vie. Ils n'ont guère accès à une formation en cours d'emploi ou à un encadrement quelconque.</p> <p>L'efficacité et la viabilité de l'IFEV sont mises en doute :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe toujours pas d'harmonisation au sein de l'IFEV en termes de critères d'admission, de structures, de contenu et de contrôle des cours.</li> <li>• Il n'a pas su assumer les rôles directeurs prévus dans la Loi sur l'IFEV et tarde à réagir dans des domaines tels que formation en cours d'emploi et formation à la gestion d'écoles.</li> <li>• Il n'offre pas des services d'un bon rapport qualité/prix. Son coût d'exploitation en 2005 était de 438.000 vatu par étudiant, contre 120.000 vatu à l'ITV.</li> </ul> <p>La majorité des logements est en très mauvais état et les conditions de vie dans les écoles dans des endroits reculés sont très pénibles. Les lieux de travail / aménagements du personnel laissent beaucoup à désirer.</p> <p>Souvent, les enseignants ne reçoivent pas d'exemplaires du programme d'études, de livres ou de fournitures. Souvent, les enseignants ne sont pas impliqués dans la préparation des programmes scolaires et ils se retrouvent à suivre des programmes qui ne sont pas pertinents. Ils se sentent isolés.</p> <p>Tous les problèmes sont amplifiés dans les zones rurales.</p>
<p>5. Il est nécessaire de rationaliser et de renforcer les systèmes d'examens et de programmes scolaires nationaux, ainsi que l'IEV et le CEN</p>	<p>Le concept de l'IEV en tant que structure artificielle de coordination des programmes scolaires, des examens et des contrôles, de la formation des enseignants et des fonctions d'inspection est douteux pour ce qui est de son utilité, de sa viabilité et de sa pérennité. Le fait d'avoir des structures distinctes et des emplacements distincts pour les programmes scolaires et les examens conduit à des dysfonctionnements graves.</p> <p>La Commission de l'Education nationale joue un rôle de supervision concernant les bourses, les programmes et manuels scolaires, et les examens et contrôles, mais rien n'est clair quant à son rôle par rapport au DEN et ses relations avec ce dernier. Elle n'a pas bénéficié de beaucoup de soutien et n'a guère eu d'impact, si ce n'est en ce qui concerne les bourses d'études.</p> <p>Les processus de recherche pédagogique / d'élaboration des programmes scolaires sont lents, et souvent scindés entre anglophones et francophones ou entre donateurs, ce qui perpétue la dualité et la fragmentation du système. Les enseignants, les collectivités, le secteur privé n'y sont pas suffisamment impliqués. Le programme scolaire national reste incomplet et penche vers les études académiques (et axé sur les examens) et les besoins en zone urbaine. On se tourne lentement mais sûrement vers les aptitudes vitales et les aptitudes à la survie / à gagner sa vie. Très peu d'attention a été accordée aux programmes scolaires et aux aptitudes essentielles pour le développement rural ou de l'entreprise.</p> <p>Quelques-uns des manuels scolaires datent d'avant l'indépendance. Pénurie extrême de manuels, de livres, de matériel.</p> <p>Délais et dépenses considérables pour imprimer et distribuer les programmes scolaires et la documentation pédagogique.</p> <p>Nette réaction de ce que le concept des conseillers pédagogiques par zone ne fonctionne pas efficacement.</p> <p>La confusion règne concernant les examens et les épreuves que doivent passer les élèves. Nuit à la capacité du MEN de fournir des données pour comparer avec des normes internationales.</p>
<p>6. L'enseignement secondaire, l'EFTP et les bourses d'études devraient être axés plus sur un appui aux secteurs productifs et il faut en élargir les possibilités d'accès, surtout pour les pauvres.</p>	<p>Faible taux de passage du primaire au secondaire. Le taux d'inscription brut dans le secondaire est de 32% seulement et très faible dans l'EFTP.</p> <p>Il n'y a qu'un nombre limité de places offertes dans le secondaire. L'accès au secondaire et à l'EFTP est inégalement réparti entre les provinces, entre les zones urbaines et les zones rurales, et entre les garçons et les filles. Les personnes souffrant d'handicaps sont confrontées à de dures restrictions. 25% des établissements secondaires et 37% des inscriptions dans le secondaire sont dans une province, celle de Shefa. Cela encourage l'exode rural.</p> <p>Les critères et processus de sélection pour l'admission au secondaire et à l'EFTP ont besoin d'être réexaminés.</p> <p>Beaucoup d'élèves pauvres se voient refuser l'accès à l'école en raison des frais de scolarité et scolaires très élevés – très coûteux comparé aux normes internationales. Les familles s'endettent pour payer les frais de scolarité et scolaires dans le secondaire, ce qui exacerbe le cercle vicieux de la pauvreté.</p> <p>Il n'y a pas suffisamment de professeurs qualifiés dans le secondaire.</p> <p>Le programme scolaire dans le secondaire est traditionnel, conçu pour éduquer une petite élite. Il n'y a guère d'attention portée à la transition école – vie active dans les établissements secondaires.</p>

	<p>Le coût de l'enseignement secondaire au Vanuatu est très élevé et il n'y a aucun rapport qualité/prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport enseignant/élèves dans le secondaire est de 1 pour 15. La moyenne d'heures de cours par semaine est de 15 heures. C'est peu comparé au reste du monde.</li> <li>• Les établissements sont trop petits, en moyenne 172 élèves en 2003.</li> <li>• Relativement parlant, les professeurs sont surpayés (70% de plus que les instituteurs et 4,5 fois de plus que le revenu moyen comparé à 2,4 à 2,8 dans les pays en développement en Asie, et ce avant les augmentations décidées par le CRTE.</li> </ul> <p>Il faut trouver des modèles plus efficaces sur le plan des coûts et plus pratiques/ techniques. Il faudrait proposer les certificats d'études communautaires et les certificats d'aptitude professionnelle élémentaire à un plus grand éventail de personnes.</p> <p>Les attentes de DRH et des secteurs productifs (gestion, comptabilité, informatique, agriculture, pêches, sylviculture, industrie du spectacle, etc.) ne sont pas satisfaites. Il n'y a pas de plan de DRH national pour aider à la planification des programmes d'études et de l'octroi des bourses.</p> <p>Les régimes de subventions au secondaire n'ont pas été axés sur les plus nécessaires.</p> <p>Toutes les provinces réclament de plus en plus de cours d'EFTP – antennes de l'ITV, CFR, options d'EFTP dans les écoles. Les provinces où il n'y a pas d'antenne de l'UPS en réclament une.</p> <p>Le MEN ne s'implique pas assez dans des établissements essentiels tels que le CMV, l'Ecole d'Agriculture, l'Ecole d'Infirmières.</p> <p>Le nouveau Centre de formation pour l'hospitalité et le tourisme a besoin d'être renforcé encore plus.</p> <p>Le modèle de Collège technique Australie-Pacifique a suscité beaucoup d'intérêt, c'est un moyen supplémentaire d'offrir une formation professionnelle pour les secteurs productifs.</p>
<p>7. Les droits de scolarité et les frais scolaires sont trop élevés et la comptabilisation et les vérifications sont inadéquates.</p>	<p>De nombreuses écoles ne se conforment pas à la législation du MEN, ses arrêtés et directives concernant les droits et frais. Le montant des droits et des frais varie énormément d'une école à l'autre et d'une province à l'autre, sans raison. Et l'argent est mal comptabilisé. On sait que dans certaines écoles, il y a de la corruption et des détournements de fonds / malversations.</p> <p>Les droits et frais sont un frein majeur à la scolarisation : les enfants les plus pauvres ne vont pas à l'école ou manquent une bonne partie des cours.</p> <p>Il est difficile de rendre l'enseignement primaire obligatoire tant que les frais scolaires n'auront pas été réduits, sinon supprimés.</p> <p>De ce fait, le Vanuatu ne pourra pas atteindre les BDM et les buts de l'EPT concernant l'EPUC d'ici 2015.</p> <p>Les droits de scolarité et les frais scolaires sont une source importante de fonds pour les écoles, leur permettant de financer, par exemple, des remplaçants, des livres, des fournitures, du matériel, des travaux d'entretien et de réparation. Si les écoles primaires suppriment la majorité des frais, il faudra leur augmenter les subventions par tranche. Il faudra donc planifier cela soigneusement et l'expliquer aux écoles, sans quoi l'imputation illicite de frais reprendra.</p>
<p>8. Les écoles devraient être situées dans des endroits plus stratégiques et accessibles, et satisfaire à des normes minima. Il faut prévoir un plus grand nombre d'écoles et de places dans certains endroits stratégiques.</p>	<p>A l'origine, l'implantation et l'emplacement des écoles étaient décidées suivant les priorités des deux puissances coloniales, et depuis l'indépendance, de telles décisions ont été influencées par les églises, les politiciens, les motivations de particuliers, personnelles ou de collectivités. Il en résulte que beaucoup d'écoles sont trop petites, difficilement accessibles et ne disposent pas de services essentiels, par exemple l'eau courante. Il faut donc revoir le nombre et l'emplacement des écoles en fonction de critères de viabilité et de pérennité.</p> <p>Les aménagements scolaires présentent une énorme gageure en termes de gestion et de coûts. Le MEN et les communautés scolaires ont un devoir de soin vis-à-vis des élèves, mais il est difficile de le respecter en raison des coûts pour entretenir les installations et assurer un minimum de sûreté et de sécurité. Les communautés scolaires n'assument pas suffisamment leurs responsabilités.</p> <p>Beaucoup d'écoles primaires sont au dessous du minimum requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 47% des bâtiments scolaires sont construits à partir de matériaux temporaires ou semi-permanents (64% à Torba).</li> <li>• 58% des bâtiments sont dans un état moyen, sinon en piteux état.</li> <li>• 69% des logements de fonction sont dans un état moyen, sinon en piteux état.</li> <li>• 67% des écoles ne disposent que d'un système d'adduction d'eau moyen, sinon</li> </ul>

	<p>très mauvais.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 81% des écoles disposent de toilettes en état moyen voire piteux. Très peu ont des WC à chasse d'eau. Dans certaines écoles, garçons et filles utilisent les mêmes sanitaires.</li> <li>• 67% des écoles ne disposent pas d'électricité.</li> <li>• La majorité n'a pas de téléphone, radio, fax, transport.</li> <li>• La majorité n'a pas de bibliothèque, ou de moyen d'entreposer les livres à l'abri et en sécurité.</li> <li>• La majorité ne dispose pas de bureaux adéquats et d'espaces de travail pour le personnel, ou pour les archives et l'administration.</li> <li>• Souvent, la nourriture et la nutrition dans les pensionnats sont de qualité médiocre. Les fermes et jardins scolaires ne marchent pas bien.</li> <li>• Litiges fonciers et ingérence dans le fonctionnement des écoles par les propriétaires fonciers.</li> </ul>
<p>9. Le secteur éducatif est trop centralisé. Les moyens financiers et autres ne correspondent pas aux priorités de principe. Il existe des insuffisances qu'il faut résoudre et il y a lieu de renforcer continuellement les systèmes et les capacités, surtout en ce qui concerne le SIGE et les communications.</p>	<p>Le DEN a conservé beaucoup de fonctions ce qui fait qu'il ne se concentre pas sur ses tâches principales de planification, de direction, de suivi et d'évaluation. En outre, c'est un système coûteux et axé sur les zones urbaines. Il n'y a pas assez de fonds éducatifs transmis aux provinces et aux écoles.</p> <p>A présent, les BPE fonctionnent comme des antennes ou des unités de terrain du DEN et le pouvoir reste centralisé. A l'échelon provincial, il est fortement préconisé d'attribuer des pouvoirs plus étendus aux provinces, et de mettre en place des contrôles de l'efficacité et de la productivité. Pour ce faire, il faudrait améliorer les communications et les réseaux.</p> <p>Des postes essentiels comme celui d'intendant sont considérés comme accessoires. Cette attitude nuit à la continuité d'effectifs qualifiés et compétents</p> <p>Le SdF n'a pas décentralisé les fonctions financières élémentaires, ce qui entraîne d'énormes retards et entrave la décentralisation et la délégation au sein du secteur éducatif. L'appui de l'ensemble du gouvernement sera nécessaire pour accroître la décentralisation de l'éducation.</p> <p>Il faudrait reprendre les critères d'allocation financière et les procédures pour transférer les ressources du DEN et les fonctions centrales aux écoles et augmenter les ressources pour l'enseignement primaire. (Le financement total de l'éducation par habitant représente 61,7 mais seulement 2,6 pour l'éducation de base – UNSTATS). Les crédits alloués aux écoles sont basés sur le chiffre des inscriptions (non vérifié) ou tout simplement divisés pour les six provinces. On ne tient pas compte du nombre d'enfants d'âge scolaire au sein de la population ou de la situation économique ou des conditions de pauvreté de telle ou telle île. La façon dont les écoles, les provinces et le DEN utilisent les fonds et les ressources manque de transparence et de comptabilisation publiques. Compte tenu de l'absence de services bancaires dans les zones rurales et reculées, il est impératif de revoir le système de paiement des salaires et d'examiner dans quelle mesure la gestion financière générale peut être déléguée. Les loyers pour le logement du personnel devraient être versés aux écoles et non pas au centre.</p> <p>Les écoles ne se conforment pas à la loi sur l'Education et aux arrêtés en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La composition des conseils d'école, les réunions, la tenue des archives et la préparation de rapports.</li> <li>• Des directives et des procédures pour la gestion sociale et la discipline.</li> <li>• 22% des écoles ne soumettent pas des statistiques sur les élèves.</li> <li>• Procédures financières et rapports</li> <li>• Ingérence néfaste de politiciens, d'églises et de communautés dans les écoles et intimidation / menaces à l'égard des directeurs et des enseignants.</li> <li>• Directeurs et maîtres d'écoles trop occupés à enseigner et manquant d'expérience pour gérer les écoles.</li> <li>• Les activités scolaires ne sont pas gérées de façon à favoriser au maximum les heures de contact entre enseignants et élèves. Les élèves bénéficient de beaucoup moins d'heures tout au long de l'année et dans des matières essentielles comme la lecture et l'écriture, le calcul, que ce qui est recommandé dans les critères de référence de l'EPT.</li> <li>• Le rapport élèves/enseignant est en train de diminuer au lieu d'augmenter. A lui seul ce facteur contribue sensiblement aux coûts croissants de l'éducation.</li> </ul> <p>Il faut étudier des modèles d'écoles plus viables et abordables, par exemple en conjuguant l'enseignement préscolaire et les deux premières années du primaire. Le modèle du centre scolaire ne fonctionne pas encore efficacement.</p> <p>Les jours fériés, les jours coutumiers, les jours de paye, les reports de rentrée scolaire et d'affectation d'enseignants, l'absentéisme, tout cela se conjugue pour réduire le</p>

	<p>temps de contact réel à un niveau bien inférieur aux critères de référence de l'EPT et à celui qui est prescrit par la loi et les règlements.</p> <p>Le SIGE n'a pas encore été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop de données recueillies par les différentes sections du DEN et par les bailleurs de fonds sont mal coordonnées. Ce chevauchement surcharge les écoles et nuit à la régularité des rapports.</li> <li>• Le traitement des données, saisie, analyse, rapport, est trop lent. Les résultats ne sont pas transmis aux écoles ou au public. La majorité en est exploitée par des chercheurs et conseillers internationaux, souvent des données peu fiables et non autorisées.</li> <li>• Les données sont incomplètes, inexactes et ne sont pas vérifiées. Pas de suivi concernant les rapports qui n'ont pas été remis.</li> <li>• De sérieuses lacunes dans la collecte de données. Ne sont pas suffisamment axées sur les objectifs des principes directeurs et les indicateurs.</li> <li>• Capacité d'analyse, de suivi et d'évaluation a besoin d'être renforcée.</li> <li>• La CE et NZAID apportent actuellement leur concours pour mettre au point le SIGE au cours de 2006-7.</li> </ul> <p>Le flot de communications et d'information entre le DEN, les BPE et les écoles est insuffisant ce qui contribue / aggrave d'autres problèmes dans le secteur. Les technologies de l'information et de la communication pourraient réduire l'isolement des enseignants et des élèves dans les écoles éloignées et fournir des outils de travail fascinants et améliorer la collecte de données.</p> <p>Les systèmes de publication, photocopie, d'approvisionnement, de distribution ont besoin d'être renforcés.</p> <p>Il faudrait rehausser les capacités de gestion axée sur les résultats à tous les niveaux, des écoles jusqu'au DEN.</p> <p>Le CCEN ne se réunit pas et ne bénéficie pas du soutien de l'exécutif. Mais c'est un argument puissant pour préconiser le renforcement du secteur éducatif.</p> <p>Les écoles ne visent pas à la qualité. Il faudrait étendre les modèles d'école améliorée, comme l'école pilote ???.</p> <p>Le renforcement des capacités est trop tributaire de conseillers internationaux et il est mal structuré.</p> <p>Il est proposé de fusionner l'ITV avec l'IFEV pour créer une faculté d'Education et de Gestion pour développer les services de renforcement des capacités.</p>
<p>10. Il faudrait que le MEN renforce les liens de partenariat avec les communautés scolaires, d'autres services et agences gouvernementaux, les ONG, les bailleurs de fonds et les partenaires au développement.</p>	<p>Les consultations avec les provinces ont révélé un fort désir de voir se renforcer les partenariats entre le MEN et les communautés scolaires. Parmi les contraintes, citons les mauvaises communications et le manque de crédits pour les déplacements.</p> <p>Il faut relancer les conseils d'école, les APE, les CPE, le CCEN et les renforcer.</p> <p>L'approche d'ensemble du gouvernement qui devrait sous-tendre les ASG est encore en voie de se développer, mais n'est pas forte. La coordination de l'aide des bailleurs de fonds par le gouvernement est fragmentée.</p> <p>La coopération avec d'autres services du gouvernement concernés par l'éducation et la formation ne va pas loin, ainsi par exemple, avec la Santé, l'Agriculture, le MDFJ. Il y a encore beaucoup à faire pour renforcer l'éducation sur les droits de l'homme, la nutrition, la santé reproductrice/ sexuelle, le VIH/SIDA dans les écoles.</p> <p>La mise en oeuvre de la SSEV nécessitera la participation active d'un large éventail de parties prenantes.</p>

## **Annexe Deux**

### **Proposition de nouveaux modèles de Komuniti Skuls, d'écoles d'éducation de base, d'établissements secondaires et d'une école polytechnique du Vanuatu**

#### **1. Komuniti Skuls:**

- S'appuieraient sur les maternelles existantes, les écoles primaires communautaires de niveau élémentaire et les centres communautaires, en utilisant les terrains et les aménagements des communautés. Devraient respecter des normes minima en termes de taille et de qualité ;
- Fourniraient une éducation pour les petits, comprenant une année préscolaire financée par l'Etat et les deux premières années du primaire ;
- Dispenseraient des cours pour adultes, d'alphabétisation, de calcul, d'aptitudes à la vie et une éducation parentale ;
- Emploieraient la langue maternelle et/ou le bichlamar ;
- S'attacheraient à développer des connaissances élémentaires / fondamentales en lecture et écriture, en calcul, d'aptitudes à la vie et à éveiller la soif des connaissances / d'apprendre ;
- Appartiendraient aux communautés qui les prendraient en charge et en assumeraient le financement, la gestion et l'entretien; seraient immatriculées auprès du MEN et tenues de respecter la loi sur l'Education, les règlements et les directives, ainsi que des normes minima de qualité de l'éducation ;
- Seraient dotées d'enseignants originaires des communautés, sélectionnés et employés par les communautés et payés à l'heure ;
- Où les enseignants non qualifiés suivraient un programme national d'études de puériculture à l'école même pendant trois ans, à mi-temps, à l'aide d'une documentation d'enseignement à distance, avec l'appui des centres d'encadrement des enseignants basés dans les provinces ;
- Où le MEN apporterait son soutien en fournissant, gratuitement, un programme scolaire pour la puériculture (couvrant une année de maternelle et deux années de primaire), une documentation pédagogique en langue vernaculaire, le diplôme national de puéricultrice et en établissant des centres provinciaux d'encadrement pédagogique avec des agents compétents, et en finançant une année de maternelle et les deux premières années du primaire.

#### **2. Ecoles d'éducation de base**

- Enseignement gratuit (sauf pour ce qui est des frais de pensionnat) et obligatoire pour tous les enfants
- S'appuieraient sur les écoles primaires existantes allant de la 1ère à la 6ème année et les écoles centrales de la 1ère à la 8e, situées dans des endroits stratégiques et accessibles, respectant les normes minima de taille de classe et de qualité ;
- Assureraient l'éducation de base de la 3e à la 8e année ;
- Dispenseraient des cours dans des matières essentielles – lecture et écriture, calcul, aptitudes à la vie, aptitudes à la survie / à gagner sa vie / d'existence – et une éducation pour la population rurale, ainsi que pour les adultes en termes d'alphabétisation, d'aptitudes en calcul, d'aptitudes de la vie et d'aptitudes parentales ;
- Enseigneraient le bichlamar, l'anglais et le français et encourageraient tous les élèves à les apprendre ;
- Appartiendraient aux communautés ou aux académies pédagogiques, seraient administrées par un conseil d'école, immatriculées par le MEN et tenues de respecter la loi sur l'Education, les règlements et les directives ;
- Seraient dotées d'enseignants / d'instituteurs sous la direction d'un directeur au quotidien, les enseignants/ instituteurs et le directeur étant sélectionnés, employés et payés par le bureau provincial de l'Education (en liaison avec le conseil de l'école). Pour les directeurs, il serait préférable qu'ils possèdent un diplôme national en gestion de l'éducation ;
- Où les enseignants non qualifiés suivraient un programme national d'enseignement de l'éducation de base / d'instituteur à l'école même pendant quatre ans, à mi-temps, à l'aide d'une documentation d'enseignement à distance, avec l'appui des centres d'encadrement des enseignants basés dans les provinces et de l'Institut national de Formation des Enseignants ;
- Où tous les enseignants / instituteurs qualifiés suivraient un stage de formation continue pendant au moins 5 semaines tous les deux ans ;
- Où les directeurs non qualifiés seraient tenus de passer le diplôme national de gestion de l'éducation au bout de deux ans ;
- Construites, remises en état et entretenues de façon à satisfaire aux normes minima reconnues à l'échelon national, notamment en ce qui concerne l'eau potable et les sanitaires ;
- Pourraient accueillir des pensionnaires le cas échéant / si nécessaire, à condition de respecter les normes nationales applicables en termes de pensionnat et de nutrition et un plafond de frais de pensionnat à convenir ;
- Où le MEN apporterait son soutien par des subventions par tranche, en fournissant, gratuitement, un programme scolaire pour l'éducation de base, une documentation pédagogique multilingue, le diplôme d'instituteur, en établissant des centres provinciaux d'encadrement pédagogique avec des agents compétents, et l'appui de l'Institut national de Formation des Enseignants.

### **3. Etablissements secondaires et techniques**

- Où les parents contribueraient aux frais d'instruction et autres frais divers, approuvés et contrôlés par le MEN, avec des forfaits / concessions / droits de scolarité réduits pour famille nombreuse ;
- Avec un programme national de bourses d'études secondaires en faveur des plus pauvres, fondé sur l'égalité des genres, pour garantir que des élèves doués et consciencieux ne se voient pas refuser l'accès au secondaire parce qu'ils ne peuvent pas payer, et pour combattre les difficultés d'accès que les filles peuvent éventuellement rencontrer ;
- Par ailleurs, une étude sera menée sur la possibilité de créer un régime de crédit à des conditions favorables pour payer les frais de scolarité ;
- S'appuieraient sur les écoles secondaires existantes, premier et second cycle, mais à plus grande échelle, capables d'atteindre des rapports d'élèves/enseignants et des niveaux plus élevés ;
- Assureraient un enseignement secondaire et préparatoire au tertiaire de la 9e à la 14e année (de la 5e à la Terminale ??) ;
- Dispenseraient un enseignement dans des matières principales – langues, maths, sciences, gestion d'entreprise, informatique, ainsi que dans d'autres matières reconnues, tant académiques que techniques ;
- Enseignement en anglais et en français, favorisant le bilinguisme ;
- Appartenant à l'Etat ou aux académies pédagogiques, administrés par un conseil d'établissement, immatriculés par le MEN et tenus de respecter la loi sur l'Education, les règlements et les directives ;
- Seraient dotés de professeurs sous la direction d'un directeur / proviseur et d'un directeur adjoint au quotidien, les enseignants et directeurs/proviseurs étant sélectionnés, employés et payés par le bureau provincial de l'Education (en liaison avec le conseil de l'établissement). Pour les directeurs, il serait préférable qu'ils possèdent un diplôme national en gestion de l'éducation ;
- Avec des professeurs qualifiés qui suivraient un stage de formation continue pendant au moins 5 semaines tous les deux ans ;
- Où les directeurs / proviseurs non qualifiés seraient tenus de passer le diplôme national de gestion de l'éducation au bout de deux ans ;
- Construits, remis en état et entretenus de façon à satisfaire aux normes minima reconnues à l'échelon national, notamment en ce qui concerne l'eau potable et les sanitaires ;
- Pouvant accueillir des pensionnaires le cas échéant ;
- Où le MEN apporterait son soutien par des subventions par tranche, en fournissant, gratuitement, un programme scolaire pour l'enseignement secondaire, une documentation pédagogique multilingue, le diplôme national de professeur, en établissant des centres provinciaux d'encadrement pédagogique avec des agents compétents, et l'appui de l'Institut national de Formation des Enseignants

### **4. Ecole / Institut Polytechnique du Vanuatu**

- Les parents contribueraient aux frais d'instruction et autres frais divers ;
- S'appuierait sur une fusion de l'ITV et de l'IFEV ;
- Avec des antennes dans toutes les provinces pour étendre l'accès à l'EFTP, encadrement des enseignants et formation continue ;
- Un premier pas vers une Université du Vanuatu, en collaboration avec l'UPS et l'AUF comme partenaires. Il s'agirait d'encourager des liens plus étroits avec le CMV, l'Ecole d'Infirmières et le Collège agricole, de réduire les coûts par des économies d'échelle et d'améliorer la qualité ;
- Ayant une plus grande autonomie et capacité de générer des revenus, dotée de sa propre école normale ;
- Avec un programme national de bourses d'études techniques en faveur des pauvres pour garantir que des élèves doués et consciencieux ne se voient pas refuser l'accès parce qu'ils ne peuvent pas payer, et pour combattre les difficultés d'accès que les filles peuvent éventuellement rencontrer ;
- Par ailleurs, une étude sera menée sur la possibilité de créer un régime de crédit à des conditions favorables pour payer les frais de scolarité ;
- Assurerait une éducation et une formation techniques et professionnelles, une formation d'enseignant et une formation à la gestion ;
- Utiliserait et encouragerait des modes d'apprentissage sur le terrain et à distance ;
- Irait de la 12e année jusqu'au niveau du diplôme / brevet ;
- Proposerait des programmes pour apprentis / mise en apprentissage ;
- Travaillerait en étroite collaboration avec l'Australia-Pacific Technical College / le Collège technique de l'Australie-Pacifique ;
- Enseignement en anglais et en français, favorisant le bilinguisme ;
- Avec plus de places et plus d'accès.
- Le MEN apporterait son soutien par le biais de subventions par tranche.

## **Annexe Trois**

### **Définitions d’alphabétisation, d’aptitude en calcul et de compétences de vie dans le Pacifique**

#### **Alphabétisation**

“Les connaissances et aptitudes nécessaires pour être en mesure de communiquer par toute forme de langage pratiquée dans une société dans le cadre de la vie de tous les jours.”

De manière générale, une personne est considérée comme étant fonctionnellement alphabète si elle a terminé quatre années d’éducation conventionnelle et satisfait aux indicateurs stipulés pour la 4<sup>e</sup> année.

#### **Aptitudes en calcul**

“Les connaissances et aptitudes nécessaires pour qu’une personne soit en mesure d’utiliser des nombres dans des processus / calculs mathématiques et de manier le langage des mathématiques à des fins diverses dans le cadre de la vie de tous les jours.”

De manière générale, une personne est considérée comme étant apte en calcul si elle a terminé quatre années d’éducation conventionnelle et satisfait aux indicateurs stipulés pour la 4<sup>e</sup> année.

#### **Compétences de la vie**

“Les connaissances, les aptitudes et les comportements pratiques qui, en conjugaison avec les connaissances, les attitudes et les valeurs ancrées dans la culture, permettent à une personne de mener une vie heureuse, saine et productive dans sa communauté et au delà.”

Les composantes comprennent :

- Aptitude à la communication et aux relations avec les autres
- Aptitude à prendre des décisions et à réfléchir de façon critique
- Aptitude à se débrouiller et à s’auto-gérer
- Aptitudes pratiques et aptitudes à gagner sa vie (techniques, professionnelles et traditionnelles)
- Questions contextuelles, par exemple la santé et l’hygiène, le SIDA/VIH, la sensibilisation aux genres, l’éducation civique et la gouvernance, l’environnement, les aptitudes gestionnaires / l’esprit d’entreprise, l’éducation physique.

Au Vanuatu, il a été décidé d’y ajouter l’Education des populations rurales, en s’appuyant sur le programme fondamental de l’EPT.

## Annexe Cinq

### Sigles et Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
APE	Association de Parents et Enseignants
ASG	Approche sectorielle globale
AusAID	Agence d'aide australienne
AVI	Australian Volunteer International
AYA	Australian Youth Ambassador
BdE	Bureau des Examens et des Evaluations
BDM	Buts de développement du Millénaire
BEIST	Basic Education Information System Tafea
BPE	Bureau provincial de l'Education
CBM	Commission budgétaire ministérielle
CCD	Comité consultatif au développement
CCEN	Conseil consultatif de l'Education nationale
CdM	Conseil des Ministres
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CE	Commission des enseignants
CE	Commission Européenne
CEN	Commission de l'Education nationale
CFR	Centre de formation rural
CMV	Collège Maritime du Vanuatu
CNFV	Conseil national de la formation du Vanuatu
CNLV	Conseil national des Langues du Vanuatu
CPE	Conseil provincial de l'Education
CPZ	Conseiller pédagogique par zone
CRDP	Centre de recherche et de documentation pédagogiques
CSMT	Cadre stratégique à moyen terme
DEN	Département de l'Education nationale
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnelle
ENC	Education non conventionnelle
ENV	Ecole normale du Vanuatu
EPT	Education Pour Tous
EPUC	Enseignement primaire universel complet
Gouvernement	Gouvernement de Vanuatu
IA EPT	Initiative d'accélération de l'Education Pour Tous
IFEV	Institut de formation des enseignants du Vanuatu
ITV	Institut de Technologie du Vanuatu
MDJF	Ministère du Développement des Jeunes et de la Formation
MEN	Ministère de l'Education nationale
NZAID	Agence d'aide néo-zélandaise
OPAD	
PACTAF	
PAP	Programme d'actions prioritaires 2006 – 2015
PASEV	
PEA	Programme d'aide à l'éducation
PIG	Programme d'investissement du gouvernement
PIS	Programme d'investissement sectoriel
PISD	Plan d'Investissement stratégique pour le développement
PPEP	Projet de perfectionnement de l'enseignement primaire
PRG	Programme de Réforme Globale
PRIDE	
SdA	Service de l'Agriculture
SdS	Service de la Santé
SERP	
SIGE	Système d'information pour la gestion de l'éducation
SPES	Service de la Planification économique et sectorielle
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
SSEV	Stratégie sectorielle de l'Education au Vanuatu
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNEVOC	United Nations Vocational Education Centre / Centre d'éducation professionnelle des Nations Unies
UNICEF / FISE	Fonds international de secours à l'enfance
UNSTATS	Statistiques des Nations Unies
UPS	Université du Pacifique Sud
VATET	Vanuatu Tourism Education and Training Project / Projet d'enseignement et de formation pour le tourisme
VSSEP / PEESV	Projet d'extension des établissements secondaires au Vanuatu